



APRÈS LE FILM, LES CARICATURES DE CHARLIE HEBDO

La tentation du diable n'a pas pris

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1681 | Dimanche 23 septembre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ÉQUIPE NATIONALE

Deux matchs de suspension pour Djebbour

page 24

COMMERCE INFORMEL

70.013

commerçants au noir recensés

Page 5



TIZI-OUZOU

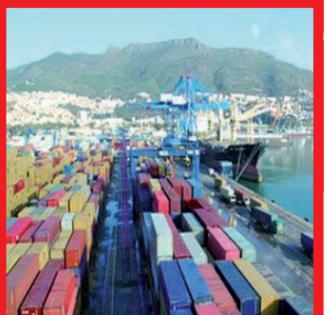


Libération de l'otage de Taguemount Oukerouche

Page 4

AFFAIRE DU VOL AU PORT DE BÉJAÏA

Plusieurs personnes arrêtées



Page 24



25

personnes retrouvées les mains ligotées et les yeux bandés, ensevelis dans une fosse commune, ont été découverts par l'armée syrienne à Damas.

80

tonnes d'aide alimentaire ont été envoyées par la Russie à la Syrie, pays en proie à des violences depuis plus d'une année.

33.000

soldats américains envoyés en renfort en Afghanistan à partir de la fin 2009 par le président Barack Obama dans le cadre de la stratégie dite de "surge" (poussée) ont tous quitté le pays.

Le CRA à l'écoute des femmes privées de liberté

Une cellule d'accueil, d'écoute et d'orientation des femmes privées de liberté a été installée, jeudi, au niveau du bureau de Mostaganem du Croissant-Rouge algérien. La cérémonie d'installation de cette cellule, la 5e du genre au niveau national après celles des wilayas d'Annaba, Boumerdès, Bordj Bou-Arreridj et Aïn Defla, a été présidée par le président du CRA, le Dr. Hadj Hammou Benzeguir, en présence de représentants de la Croix-Rouge espagnole et de l'Agence espagnole de la coopération internationale et le développement. A cette occasion, le président du CRA a révélé qu'un programme est en cours pour la création de cellules similaires à travers l'ensemble des wilayas du pays afin de renforcer l'intégration sociale des femmes privées de liberté. Il a précisé que l'objectif principal de ce programme, financé par l'Agence espagnole de la coopération internationale et le développement en collaboration de la croix rouge espagnole, est de faciliter la réintégration des femmes détenues dans la société après avoir purgé leurs peines, les accompagner psychologiquement, les orienter vers la formation professionnelle afin d'obtenir un diplôme et bénéficier des



divers dispositifs d'emploi mis en place par l'Etat. Cette cellule est constituée de cinq membres, dont deux psychologues, un chargé des relations avec les différents services publics, un autre chargé des relations familiales et un guide religieux.

La caravane algérienne de la science et de la fraternité de retour de Ghaza



La caravane algérienne de la science et de la fraternité vient d'achever son séjour dans la bande de Ghaza durant lequel elle a animé des activités scientifiques dans les universités et institutions culturelles et éducatives qu'elle a visitées. Composée d'universitaires et de chercheurs en astronomie, la caravane algérienne de la science et de la fraternité a effectué du 10 au 15 septembre une

visite dans la bande de Ghaza (première du genre), lors de laquelle elle a présenté plusieurs conférences et visité des camps de réfugiés palestiniens et les lieux de la résistance durant l'invasion israélienne de décembre 2008. Les membres de la caravane, dirigée par le professeur Djamel Mimouni de l'université de Constantine, ont eu des discussions avec les présidents des universités principales de Ghaza concernant l'aide que pourraient apporter les chercheurs algériens à leurs confrères palestiniens. La bande de Ghaza compte actuellement trois principales universités et quelques 100.000 étudiants. Programmée pour coïncider avec sa visite, la délégation algérienne a assisté à l'inauguration des premiers locaux du laboratoire lié à la chaire de l'Unesco d'astronomie, d'astrophysique et de sciences spatiales. En guise de solidarité, la caravane algérienne a fait don d'un lot de documents astronomiques produits par l'association Sirius d'astronomie ainsi que des documents pédagogiques au profit des enfants de Ghaza, soumise au blocus israélien depuis 5 ans. Témoignage de l'estime dont jouit l'Algérie auprès des Palestiniens, la délégation algérienne a été reçue par le chef du gouvernement du Hamas, Smaïl Haniyeh, et plusieurs autres responsables, précise la même source.

Les vendeurs de l'informel du marché de Badjarah recensés

Après l'opération coup-de-poing des services de police, les commerçants de l'informel qui avaient élu domicile autour du marché de Badjarah et squatté par là-même les ruelles avoisinantes ont tous été recensés. Les listes comportant les noms des vendeurs ont été affichées sur les murs du marché et de quelques bâtiments de la cité Badjarah I. Des attroupements se sont formés autour des listes sous la bonne garde des policiers. Les vendeurs ont tous montré leur réprobation quant au site choisi par la commune qui, selon eux, ne les arrange pas du tout vu son éloignement par rapport au marché qui draine beaucoup de citoyens. Ils savent par expérience que les résidents de la commune ne se rendront pas à Oued Ouchaïeh pour faire leurs emplettes étant donné l'éloignement d'une part et l'insécurité d'autre part. Le bras de fer est engagé.

D
i
x
i
t

Amar Ghoul :

« TAJ est un parti national unificateur et ouvert sur toutes les composantes de la société algérienne, il œuvre à la mobilisation de toutes les forces vives islamiques, nationalistes et démocratiques pour une Algérie unifiée et prospère. La création du parti a été dictée par le besoin de mettre en place un nouvel espace politique unificateur, d'instaurer une concurrence politique loyale, d'intégrer le processus du changement pacifique et de contribuer à la prise en charge des préoccupations des citoyens. »

Devenir donneur d'organe via Facebook

A partir du réseau social, il est désormais possible de se déclarer donneur d'organes. Cette nouvelle application Facebook a été récemment lancée en Belgique dans le cadre de la campagne Beldonor. Un Belge membre de Facebook peut désormais mentionner sur la page de son profil s'il veut donner ses organes après sa mort et informer par la même tous ses amis. L'application redirige ensuite vers la page web de Beldonor pour que la personne s'inscrive plus officiellement. Elle existe depuis 2005 et a été utilisée par 144.000 belges. Le Premier ministre belge Elio Di Rupo (et ses inamovibles noeuds papillons) s'est lui-même déclaré comme donneur via Facebook pour montrer l'exemple. En Belgique, 1.200 patients attendent une transplantation et 66 sont décédés en 2011 faute d'organe à transplanter. "Toute personne est présumée consentir au don d'organes destinés à la transplantation après son décès, sauf si elle exprime son refus lorsqu'elle est en vie", stipule la loi. Mais, dans la pratique, les proches du défunt sont consultés avant tout prélèvement, ce qui peut entraîner des refus. En affichant sa volonté sur Facebook, le donneur d'organes clarifie sa position. Le fondateur du réseau social, Mark Zuckerberg, a eu l'idée de cette nouvelle fonction lors d'une conversation avec sa petite amie, étudiante en médecine. Il a aussi parlé de ce sujet avec feu Steve Jobs. Le cofondateur d'Apple décédé l'an dernier avait reçu une greffe du foie en 2009. L'application est déjà présente aux USA, en Grande-Bretagne et au Canada. La France et le Danemark devraient normalement bientôt y venir.

L'Uruguay pourrait fournir de la marijuana à son peuple

L'Etat uruguayen pourrait être le premier pays à fournir officiellement et légalement de la marijuana à son peuple. Ce serait une première dans l'histoire. La coalition de gauche au pouvoir en Uruguay souhaite instaurer un monopole d'Etat pour la production et la diffusion de marijuana, selon le Christian Science, relayé par Le Monde. Avec cette mesure, le gouvernement uruguayen souhaite en premier lieu mettre un terme aux crimes liés au trafic de drogue, puis dans un second temps, s'opposer au dispositif américain en matière de politique anti drogue. Un véritable pied de nez aux institutions américaines. "La guerre de la drogue a échoué. Il y a toujours plus de consommateurs, et toujours plus de violences. L'Uruguay va ouvrir une nouvelle voie (...) et nous espérons qu'elle deviendra une norme internationale" explique Sebastien Sabini, responsable de la commission parlementaire en charge du dossier. La mesure sera débattue pendant six mois, avant d'être soumise au vote du congrès. Selon plusieurs sources gouvernementales, la mesure a de très bonne chance d'être validée. Si cette législation venait à être adoptée, elle pourrait rapidement faire effet boule de neige sur d'autres pays du continent sud-américain, comme le Guatemala ou la Colombie, où depuis longtemps le manque d'efficacité des politiques anti-drogue est pointée du doigt.

APRÈS LE FILM, LES CARICATURES DE CHARLIE HEBDO

La tentation du diable n'a pas pris

Après le film *L'innocence des musulmans, les caricatures du Prophète Mohamed QSSSL*, publiées dans *Charlie Hebdo* attisent la colère dans le monde islamique. Entre protestations, craintes et appels à la raison, la situation est explosive. Le film anti-islam réalisé aux Etats-Unis a suscité une vague de manifestations dans le monde arabo-musulman et en Occident, accompagnées parfois de violences qui ont fait plus de 30 morts dans plusieurs pays. Après le film, les caricatures publiées, mercredi, par *Charlie Hebdo* viennent jeter de l'huile sur le feu.

PAR SADEK BELHOCINE

D'aucuns d'ailleurs s'interrogent sur le sens des caricatures de l'hebdomadaire français. Qu'est-ce qu'ils ont voulu dire exactement les dessinateurs de *Charlie Hebdo* ? De la pure provocation, estiment les observateurs et les analystes. Coup médiatique réussi. Du Maroc au Pakistan en passant par la Libye et l'Égypte, la nouvelle s'est immédiatement répandue sur les réseaux sociaux et dans les médias. A contrario du film, cette fois-ci les communautés et certains parmi les intellectuels musulmans, plaident dans leur grande majorité pour "le mépris" et "l'indifférence" face "aux provocations" et au "piège" tendu par les "islamophobes". En France, le

Conseil français du culte musulman, organe représentatif des différents courants musulmans en France, a condamné "avec la plus grande vigueur ce nouvel acte islamophobe qui vise à offenser délibérément les sentiments des musulmans". "Profondément attaché à la liberté d'expression", le CFCM "lance un appel pressant aux musulmans de France à ne pas céder à la provocation". Toujours en France, les imams prêchent l'apaisement, tentant de dissuader les fidèles de manifester. L'imam de La Mecque, premier lieu de l'islam, appelle, lui, le monde à «promulguer un code d'honneur et une loi contraignante pour interdire et criminaliser toute atteinte aux prophètes et aux religions monothéistes». «Que les hommes politiques et les décideurs sachent que les réactions des peuples sont incontrôlables (...) lorsque la nation est humiliée dans ses symboles sacrés», poursuit Cheikh Saleh Ben Mohamed al-Taleb dans son sermon. Il invite «les sages» en Occident à «empêcher ceux qui allument des incendies». «Nous préconisons le dialogue, la compréhension et la tolérance, mais cela sera vain si l'on continue à perpétuer la haine (...) contre l'islam, son prophète et les musulmans», estime-t-il.

Charlie Hebdo fait de la pure provocation

Pour Navi Pillay, le porte-parole de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Les caricatures du prophète par le magazine satirique français *Charlie Hebdo*, publiées après la diffusion du film américain anti-islam, sont une «provocation délibérée» qu'il est préférable «d'ignorer». Même sentiment pour le directeur de l'Institut des relations internationales et stratégiques (Iris), Pascal Boniface, qui accable *Charlie Hebdo*

qui fait dans «l'opportunisme pur» en publiant des caricatures blasphématoires du Prophète. Le géopolitologue français de renommée internationale se dit convaincu que cette publication a été faite à des fins purement commerciales. «Si le moment est mal choisi, il est bien sûr très opportun pour l'intérêt commercial de *Charlie Hebdo*. Ce journal sait que quand on tape sur l'islam, on vend du papier. L'intérêt est donc bien plus commercial qu'une recherche de liberté», souligne-t-il sur son blog dans le *Nouvel Obs*. Pour ce faire, *Charlie Hebdo* fait de la pure provocation. Selon lui, il joue à la fois sur «la peur des Français non musulmans» et sur «celle des musulmans, qui craignent la stigmatisation et la prise à partie». Auparavant le film islamophobe *L'innocence des musulmans* a suscité des réactions violentes des populations du monde arabo-musulman.

Des manifestations violentes, parfois meurtrières se sont déroulées dans différents pays musulmans. Au Pakistan, vendredi, durant journée baptisée «Jour de l'amour du prophète», 15 personnes sont mortes, dont dix à Karachi, la mégapole du Sud. Environ 200 manifestants ont été blessés en comptant ceux recensés dans la capitale Islamabad, où les manifestants étaient tenus à distance des ambassades occidentales. Ces décès portent à 17 le nombre de morts recensés au total au Pakistan depuis le début des manifestations contre le film américain la semaine dernière. Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté samedi à Kano, dans le nord du Nigeria, pour dénoncer le film anti-islam, ont rapporté des correspondants de presse. Les manifestants se sont rassemblés à l'appel du Mouvement islamique du Nigeria. "Nous sommes ici aujourd'hui pour exprimer notre colère et notre désapprobation contre ce film

blasphématoire", a affirmé un membre du mouvement et un des dirigeants de la manifestation, Mohammed Turi. Les protestataires ont appelé les Etats-Unis "à stopper d'autres blasphèmes contre l'islam". Au Liban, des milliers de personnes ont manifesté dans plusieurs villes du pays. A Beyrouth notamment, des drapeaux américains et israéliens ont été brûlés. Une manifestation a réuni 10 000 au Bangladesh. Les manifestants, ont brûlé une effigie du président Obama et un drapeau français devant la mosquée Baitul Mokarram, à Dacca. Au Maroc, en Tunisie et d'autres pays musulmans, la même colère est exprimée par la rue. En Occident, les masses musulmanes sont sorties dans la rue pour exprimer leur indignation. Plusieurs centaines de personnes ont manifesté dans le calme à Fribourg (dans le Bade-Wurtemberg, près de la frontière française) et Münster, contre le film amateur insultant l'islam et le prophète. D'autres manifestations sont organisées en Allemagne dans l'Ouest du pays, notamment à Münster (Nord-Ouest). Des défilés sont programmés samedi à Karlsruhe et Dortmund (ouest). En France, des appels à manifester ont été lancés pour hier, samedi pour protester contre la diffusion d'extraits du film et des caricatures de *Charlie Hebdo*. La manœuvre grossière du journal français est déjouée. La stratégie à l'œuvre derrière cette «campagne de dénigrement et de salissure de l'islam» est bien rodée : «Provoquer pour déclencher une réaction violente de la tranche dure des musulmans et ainsi discréditer une religion et toute une communauté». Il est cependant salubre que les populations arabo-musulmanes ne sont pas tombées dans le piège tendu par *Charlie Hebdo* et ses commanditaires.

S. B.

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

La lutte contre les fléaux sociaux en perspective

Bonne gouvernance, réhabilitation et renforcement du service public, relance de l'économie et résorption des fléaux qui rongent la société algérienne, sont les principales préoccupations au menu du plan d'action du gouvernement.

L'action du gouvernement dirigé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, sera basée sur un triptyque : poursuite et amélioration de la bonne gouvernance, consolidation de la sphère économique et moralisation de la vie publique. En fait, le plan d'action du gouvernement, qui sera présenté mardi devant les parlementaires, compte améliorer la bonne gouvernance autant pour renforcer l'Etat de droit, que pour "réhabiliter d'une manière radicale le service public, et promouvoir la cohésion sociale". Le gouvernement entend, en outre, accélérer "la moralisation de la vie publique" et, notamment, une lutte implacable contre les fléaux sociaux, particulièrement le trafic de drogue, la corruption et les détournements de deniers publics. Le gouvernement Sellal veut revenir, en d'autres termes, à une gestion simple de la vie publique : rétablissement de l'ordre public, renforcement de la sécurité des biens et des personnes, répondre à une demande sociale pressante en termes de services publics de qualité et promotion de la cohésion sociale.

Un service public de qualité

Sur les insuffisances constatées en matière de services publics de qualité, le gouvernement s'engage, par ailleurs, à améliorer l'offre à travers "la réhabilitation, le renforcement et la mise à disposition de services publics de qualité au service des citoyens".

Sur le front politique et social, le gouvernement compte poursuivre le rétablissement de la sécurité et l'ordre publics, tout en menant une lutte "implacable" contre la corruption et les fléaux sociaux. Le gouvernement compte également instaurer la "prévalence du civisme", favoriser le dialogue entre les

pouvoirs publics et les citoyens et, surtout, "finaliser le processus de réconciliation nationale", mais en poursuivant "résolument la lutte antiterroriste" pour consolider la sécurité nationale. La préparation "efficace" des prochaines élections locales (APC/APW) figure également dans l'agenda du gouvernement, dirigé par M. Sellal, et particulièrement pour "consacrer et garantir le droit de tous les citoyens à participer librement à cette échéance".

"L'Etat de droit que nous œuvrons à concrétiser requiert le concours conjugué des efforts de tous, sans exclusive", estime le gouvernement dans son plan d'action, qui s'est engagé à travailler également pour "raffermir l'unité nationale". Le gouvernement, dont la feuille de route sera débattue par les parlementaires avant approbation, reconnaît cependant des "insuffisances" et "contraintes" qui ont laminé le secteur économique national et réduit à une portion congrue le service public.

Visibilité du processus de développement national

Sur le plan économique, le plan d'action du gouvernement trace des objectifs à court et moyen termes, qui se résument dans le renforcement de la visibilité du processus de développement national, l'amélioration de l'environnement de l'investissement et améliorer l'efficacité économique du rôle de l'Etat. La relance de la "machine économique", avec la promotion des investissements, la réforme du système financier et le soutien à la production nationale sera le second grand axe de travail du gouvernement Sellal. Pour le gouvernement, il s'agit en fait de relancer la production nationale "à travers la dynamisation et la facilitation de l'investissement, qui favorisent la promotion de l'emploi stable et la création de richesse".

Le plan d'action du gouvernement privilégie ainsi un programme de travail beaucoup plus centré sur le soutien à la PME, la production nationale, la promotion des investisse-

ments et une fluidité dans les crédits bancaires pour, en fin de parcours, oxygéner l'économie nationale avec une meilleure flexibilité pour la création d'emplois, de richesses et augmenter l'offre de biens et services. Le volet économique reste, en fait, une des grandes priorités du plan d'action de l'Exécutif, qui entend "poursuivre la dynamique visant à impulser un nouveau souffle à l'économie nationale pour faire face

à la crise mondiale", tout en évitant de "gaspiller" les ressources financières du pays.

Au demeurant, la feuille de route du gouvernement est orientée vers le citoyen et l'amélioration de son cadre de vie, la moralisation de la vie publique, la réhabilitation et le renforcement d'un service public qui doit être de qualité

SOUS LA PLUME

Eviter le piège de l'enfermement extrémiste

PAR SORAYA HAKIM

Le film de propagande anti-Islam *Innocence des musulmans*, réalisé par un Copte d'Égypte et produit par un Israélien, a soulevé un tollé dans le monde musulman. Toutes les capitales des pays arabes ont manifesté leur colère après la diffusion sur Internet de ce film qui dénigre le prophète et l'islam, une religion qui compte plus d'un milliard d'adeptes. Ce film est loin d'être innocent, son producteur qui se réclame de l'Etat d'Israël a fait dans la provocation, un piège qu'il a tendu pour enfermer l'opinion musulmane hostile à l'Occident. Une propagande sioniste qui a provoqué une étincelle qui a bien failli mettre le feu aux poudres. On l'aura vu avec l'assaut donné à l'ambassade américaine qui s'est soldé par quatre morts et bien d'autres victimes dans les pays musulmans. Non content de voir le monde s'embraser, le magazine *Charlie Hebdo* en a remis une couche en pub-

liant des caricatures offensantes au prophète Mohamed et ainsi suscité une explosion de colère des musulmans de Paris qui devaient se rassembler devant la Mosquée de Paris malgré les appels au calme du Conseil français du culte musulman. Les ambassades américaines et françaises sont la cible des

« Le magazine *Charlie Hebdo* en a remis une couche en publiant des caricatures offensantes au prophète Mohamed et ainsi suscité une explosion de colère des musulmans de Paris. »

manifestants qui menacent leurs ressortissants. Mais pourquoi *Charlie Hebdo*, a-t-il mis de l'huile sur le feu en publiant ces caricatures tout de suite après la diffusion du film de propagande anti-Islam ? Certainement pas au nom de la sacrosainte liberté d'ex-

pression que le journal brandit à tire-larigot. Ne cherche-t-on pas à justifier une intervention américaine, une idée belliqueuse répandue dans le monde musulman. Au rythme des provocations comme la toute dernière de Marine Le Pen qui veut une loi pour interdire dans tous les espaces publics en France le port du voile et de la kippa. Tous les ingréd-

CLASSE POLITIQUE

Les locales vont laisser respirer le gouvernement Sellal

La scène politique nationale semble s'emballer à l'approche des locales prévues pour le 29 novembre prochain. Si certains partis essayent de bonifier leur participation aux législatives écoulées, à l'image du PT et du FFS, d'autres, n'en sont pas au même point ; les uns cherchant à faire le ménage dans leurs rangs comme le FLN, les autres à se remettre d'une déception amère, à l'instar du MSP et de ses alliés de l'Algérie verte ; d'autres encore parmi les tous nouveaux arrivés, à s'occuper d'affirmer une présence, en usant de tous les moyens, y compris en faisant du tapage, l'essentiel pour eux étant de se faire remarquer par le plus grand nombre.

PAR LARBI GRAÏNE

Ce TAJ, né déjà avec de grandes moustaches, a fait grincer les dents de beaucoup de politiques qui, du reste, n'en finissent pas de s'interroger sur les facilités dont aurait bénéficié sur le plan médiatique le parti d'Amar Ghoul, tout frais dissident du parti de Soltani. Surtout que le parti du ministre des Travaux publics paraît dépourvu d'idéologie et de ligne politique claire, si ce n'est les velléités qu'on lui prête de soutenir le gouvernement pour la simple raison peut-être qu'il en fait partie. Le FFS qui vient de sortir d'une zone de turbulence assez grave du fait de sa participation aux législatives, une fois n'est pas coutume, entend cultiver l'espoir chez ses militants et chez les Algériens.

Le parti d'Aït Ahmed ne cache pas ses ambitions d'augmenter son audience à travers le pays. Les différentes sorties de ces derniers jours du premier secrétaire, Ali Laskri, ont été axées sur la probabilité

qui s'offre au FFS de glaner des voix à l'Est et à l'Ouest. Ali Laskri éprouve-t-il un optimisme béat en déclarant que son parti est en train de remettre du mouvement dans le statu quo comme il l'avait promis lors de la campagne pour les législatives du 10 mai dernier ? En tous les cas, le FFS invite les Algériens à le suivre au sein de l'hémicycle Zighout-Youcef, où il promet de se faire le porte-voix de la population. Le RCD, qui avait boudé les dernières législatives, a fait part de son intention d'aller aux locales. Il faut le dire, c'est à l'aune de cette épreuve que les contours du Rassemblement sous la cuvée de Mohsen Belabès, devraient se dessiner.

De tous les parti algériens, le RCD est celui qui a le plus pâti des effets du « printemps arabe » comme si chez nous, c'est l'opposition et non le pouvoir, qui devrait en supporter les retombées.

Eh oui ! Oubliant ses appels à marcher le samedi pour demander le « départ » du système, le parti de Saïd Sadi, peut bien se contenter des municipalités et tenter de regagner le terrain perdu. Loin du print-



Abdelmalek Sellal.

emps arabe, le FLN de Abdelaziz Belkhadem est toujours rivé à son éternelle histoire de redresseurs de la ligne politique du parti. Vu la contestation dont il fait régulièrement l'objet, Belkhadem, est déjà assez compromis, et il n'est pas sûr qu'il puisse encore tenir pour longtemps le gouvernail du vieux front. Le RND de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, connaît lui aussi des remous. Pour lui, ce sont là de mauvais signes, étant entendu que cela risque de lui porter préjudice lors des futures élec-

tions. Le PT quant à lui, participationniste jusqu'à la moelle, va certainement annoncer sa participation au prochain scrutin, si ce n'est déjà fait puisqu'il a réuni hier son comité central.

Tout compte fait, le gouvernement Sellal est attendu par la classe politique sur un point : réunir les meilleures conditions pour la tenue des prochaines joutes.

La question pendante est celle de savoir s'il va tenir le pari. **L. G.**

MOUVEMENT POUR LA SOCIÉTÉ DE LA PAIX (MSP)

La fin des différends

PAR RAYAN NASSIM

Le président du Mouvement pour la société de la paix (MSP), Bouguerra Soltani, a affirmé vendredi à Tipasa qu'il a été convenu avec les militants du parti de mettre un terme à la polémique autour de différentes questions notamment les "dissidences" qui ont marqué la formation récemment. M. Soltani qui présidait l'ouverture de la conférence nationale des cadres du MSP a indiqué que les militants du parti ont fait savoir aux dissidents que "le mouvement n'était pas seulement des personnes à

sacraliser mais des institutions et des règles à observer" dénonçant le "désengagement vis-à-vis des référents islamiques pour des intérêts partisans étriés".

"L'indiscipline au niveau de la direction" est à l'origine du problème, a estimé, M. Soltani réfutant toute implication des militants dans les dissidences que le parti a connues en 2008 et 2012. La politique de communication du parti constitue aussi, a-t-il soutenu, "le plus sérieux problème auquel le parti est confronté" soulignant la nécessité de réviser cette politique. Concernant les élections locales, le premier responsable du parti a rappelé que sa formation

"sera présente à toutes les échéances comme elle l'a fait même dans les moments difficiles".

Il a toutefois mis en garde les militants du parti contre les conséquences des comportements préjudiciables à l'image de la formation. "Des parties mènent une campagne pour nous imputer la responsabilité des résultats négatifs des précédentes transitions", a-t-il insisté. Cette conférence "intervient dans un contexte marqué à la fois par la volonté de trouver un soutien pour imposer des réformes vouées à l'échec et celle de consacrer la politique du fait accompli avec tous ses dysfonctionnements", a-t-il indiqué. Pour M. Soltani, "l'Algérie a raté une occa-

sion historique pour asseoir sa démocratie et se débat aujourd'hui pour trouver une issue au nouveau problème aggravé par les résultats des élections du 10 mai (élections législatives NDLR)". Il a rappelé que "la priorité nationale" réside dans la rédaction par "une commission neutre" d'une nouvelle Constitution afin de "changer le système de gouvernance et en faire la Constitution du peuple", estimant que "l'Algérie a vidé ses réformes de leur essence et les gouvernements qui se sont succédé ont traité le volet politique par des mesures destinées à absorber la colère sociale".

R. N.

LE PNSD À PROPOS DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DU CITOYEN

« Il faut une économie forte »

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'amélioration des conditions de vie des Algériens passe par l'édification d'une économie forte, basée sur la production de richesses, a estimé samedi à Annaba le président du Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD), Mohamed-Cherif Taleb.

S'exprimant lors d'une rencontre avec les coordinateurs du parti dans les wilayas de l'Est du

pays, en prévision des élections locales du 29 novembre prochain, M. Taleb a affirmé, à ce propos, que le pays "devrait penser dès à présent à l'après-pétrole, en accordant un intérêt particulier à la valorisation des ressources hydriques et de l'énergie renouvelable dans le Sahara".

"Le PNSD, parti d'opposition constructive et force de proposition, œuvre à la matérialisation de la déclaration du 1er Novembre 1954 qui prône l'édification d'un Etat démocratique dans le cadre des

principes islamiques", a souligné le président avant d'appeler ses militants à "bien se préparer aux prochaines élections locales". Estimant que le travail de proximité est "le moyen approprié pour se rapprocher des citoyens et leur faire connaître le programme du parti en matière socioéconomique et culturelle", M. Taleb a également recommandé aux adhérents de son parti de veiller à présenter des listes de candidats "respectueux du peuple et intègres" aux prochaines élections locales. Il a par ailleurs rappelé

que le gouvernement "doit présenter des garanties tangibles" pour assurer des élections "libres et transparentes". S'agissant des caricatures publiées par une revue française et du film américain attentatoires à l'Islam et au prophète Mohamed (QSSSL), le président du PNSD a considéré que ces agressions doivent d'être "fermement condamnées mais sans recours à la violence ou à la casse". **L. B.**

ÉLECTIONS LOCALES

Une étape importante, selon l'ANR

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Salhi, a estimé, hier, à Chlef que les prochaines élections locales constituent une "étape importante dans la consolidation du processus démocratique et la concrétisation des réformes politiques".

Intervenant lors d'une rencontre organisée dans

le cadre des actions de sensibilisation menées par son parti en prévision des élections locales, M. Salhi a mis en exergue l'importance de ces dernières qui interviennent "dans le sillage des nouvelles lois qui confèrent aux élus de nouvelles attributions", a-t-il dit "Les portes de notre parti sont ouvertes à toutes les catégories sociales", a-t-il ajouté par ailleurs, en

relevant que la compétition "sera rude et exige des candidats représentatifs dotés du sens de la responsabilité". L'ANR sera présente "là où il y a des listes de candidatures compétitives qui puissent rivaliser avec les listes des autres partis", a indiqué M. Salhi qui a appelé les jeunes à "s'impliquer davantage" dans la vie politique. **L. B.**

NOUVEAU PARTI TAJ

Amar Ghoul plébiscité président

Amar Ghoul a été plébiscité, tard dans la soirée de vendredi, président de "Tajamou Amel el Djazair" (TAJ) Rassemblement de l'espoir de l'Algérie) lors du congrès constitutif de cette nouvelle formation politique. Environ 350 membres du conseil national ont été également élus, quant aux 20 membres du bureau politique ils seront élus aujourd'hui.

Le congrès de trois jours, dont les travaux ont débuté jeudi, se déroulent en présence de plus de

2.000 participants représentant toutes les wilayas du pays ainsi que la communauté nationale établie à l'étranger. M. Ghoul avait affirmé, à l'ouverture du congrès, que son parti œuvrait à être présent dans toutes les institutions de l'Etat et de ses instances élues et exécutives, soulignant le soutien de son parti au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, notamment en ce qui concerne la réconciliation nationale. Selon les initiateurs de cette composante politique, TAJ est un "parti national unifica-

teur et ouvert sur toutes les composantes de la société algérienne, œuvre à la mobilisation de toutes les forces vives islamiques, nationalistes et démocratiques pour une Algérie unifiée et prospère".

La création du parti a été dictée par le besoin de mettre en place "un nouvel espace politique unificateur", d'"instaurer une concurrence politique loyale", d'"intégrer le processus du changement pacifique et de contribuer à la prise en charge des préoccupations des citoyens". **L. B.**

TIZI-OUZOU

Libération de l'otage de Taguemount Oukerouche

L'agriculteur, M. Hacene, enlevé le week-end écoulé à Taguemount Oukerouche, commune d'Ath Douala, 25 kilomètres au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, a retrouvé les siens hier samedi. L'agriculteur a été relâché par ses ravisseurs, hier samedi aux environs de 6 h, non loin du lieu où il fut intercepté par ses ravisseurs à Ath Douala. Aucune source n'était en mesure de nous confirmer ou d'infirmer le versement d'une rançon suite à ce kidnapping qui porte à 71 le nombre de citoyens ayant fait l'objet d'enlèvements depuis 2005, dans la seule wilaya de Tizi-Ouzou.

L. B.

OULD KABLIA A RÉUNI LES WALIS HIER

Priorité aux préoccupations du citoyen

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a souligné samedi à Alger que la réunion des walis des wilayas du Centre, du Sud et des Hauts-Plateaux du Centre visait à "cerner les problèmes" soulevés au niveau de ces wilayas et à mettre en place "un plan d'action novateur" pour les prendre en charge.

PAR INES AMROUDE

Dans son allocution devant les walis de ces régions, M. Ould Kablia a indiqué que la rencontre visait notamment à "fixer les actions du gouvernement, lancées au niveau local afin de cerner de manière efficace les problèmes soulevés, mettre en place un plan d'action novateur" pour amener l'administration publique à prendre en charge les différentes questions inscrites à l'ordre du jour et réaliser "un bon travail qualitatif pour ce qui est des objectifs arrêtés".

Le programme de cette rencontre "répond en effet à cette démarche qui s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika lors du Conseil des ministres tenu le 17 septembre", a poursuivi le ministre.

Il a rappelé dans le même contexte que ces orientations avaient fixé comme "priorités" la réhabilitation et la mobilisation de tous les services publics pour répondre aux attentes et préoccupations des citoyens et donner une nouvelle impulsion à l'économie nationale pour faire face aux effets de la crise économique mondiale.

Parmi ces orientations, a ajouté M. Ould Kablia,



Daho Ould Kablia.

"la réhabilitation d'une manière radicale du service public à travers l'amélioration de la gouvernance pour promouvoir la cohésion sociale et renforcer l'Etat de droit, la consolidation de la sphère économique et financière en vue particulièrement de renforcer la visibilité du processus de développement national et l'amélioration de l'environnement de l'investissement, notamment à travers le foncier".

Il a également cité "la poursuite de la modernisation du système financier pour accroître l'efficacité du rôle économique de l'Etat et le financement des projets d'investissement à même d'apporter une nouvelle dynamique à l'action des comités locaux et soutenir l'investissement notamment dans le domaine agricole".

Le ministre a souligné par ailleurs l'importance de "développer les capacités de production des investisseurs" et de procéder au traitement de certaines questions dont "la distribution des logements

publics locaux". M. Ould Kablia a, d'autre part évoqué la lutte contre la criminalité, inscrite à l'ordre du jour de cette rencontre qui vise, a-t-il dit, "à bien cerner ces phénomènes afin d'arriver à des solutions aux problèmes".

Par ailleurs, le ministre a indiqué que les préparatifs aux élections locales prévues le 29 novembre prochain sont en cours et se déroulent "dans le calme" et dans le cadre du "strict respect de la légalité".

L'ordre du jour de cette rencontre à laquelle ont pris part les walis d'Adrar, Laghouat, Biskra, Bechar, Blida, Bouira, Tamansrasset, Tizi-Ouzou, Alger, Djelfa, Médéa, M'sila, Ouargla,

Illizi, Boumerdès, Tindouf, El Oued, Tipaza, Aïn Defla et Ghardaïa, porte sur le bilan des opérations

d'éradication des marchés informels et proposition de mesures de redéploiement. Il était également question des mesures prises dans le cadre de l'opération d'envergure nationale pour l'hygiène du milieu, l'enlèvement des ordures ménagères et des déchets

solides et les propositions de mesures concrètes pour la réhabilitation, l'organisation et l'encadrement des services publics d'hygiène du milieu et leur pérennisation. Les autres points inscrits à l'ordre du jour concernent le point de situation et bilan actualisé des activités du CALPIREF (Commission d'assistance locale pour la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier), les propositions de mesures incitatives dans le cadre de la revalorisation de l'activité agricole et la relance de l'investissement dans le domaine agricole, le point de la situation de la distribution des logements publics locaux achevés et la lutte contre la délinquance et la criminalité. Il est aussi question de la réhabilitation des services publics administratifs des wilayas, des daïras et des communes (accueil et audiences, état civil, relation administration-administrés, allègement des procédures, renforcement de la transparence...).

I. A.

Des espaces "maîtrisables"

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a plaidé, hier, à Alger pour des espaces "maîtrisables" pour la résorption des marchés informels à travers l'ensemble des wilayas du pays. "Il faut songer, dès maintenant, au choix des sites, qui doivent être des espaces maîtrisables ne gênant ni les locataires, ni les commerçants, encore moins la circulation routière", a indiqué M. Ould Kablia lors d'une rencontre avec les walis de 20 wilayas des régions centre et sud du pays. Le ministre a, à cet effet, appelé les walis à recenser les espaces pouvant contenir ces marchés et à faire des propositions à ce sujet. Il a, en outre, estimé que les marchés de gros existants "ne répondent pas aux normes requises", révélant l'existence d'un projet de création d'un centre de logistique pour la formation d'un personnel spécialisé dans le management de ces marchés. Le ministre a exhorté les assemblées populaires communales (APC) qui seront issues des élections locales du 29 novembre prochain à assumer "pleinement" leurs responsabilités en ce qui concerne la gestion des marchés, alors que les walis peuvent les accompagner dans cette opération. Il a, d'autre part, fait état d'un "programme exceptionnel" qui sera engagé en faveur des wilayas du Sud et qui portera sur la réalisation de nombreuses infrastructures de base.

COMMERCE INFORMEL

70.013 commerçants au noir recensés

Plus de 70.000 intervenants au niveau du secteur informel ont été recensés dans le cadre de l'opération nationale d'éradication des marchés informels, a affirmé, hier, à Alger le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia.

"Nous avons recensé 70.613 intervenants au niveau du secteur informel qui sont répartis selon deux catégories : la première regroupe des jeunes poussés par la nécessité à exercer une activité illégale pour assurer leur survie".

"La seconde catégorie (...) est composée de cer-

tains commerçants qui ont choisi de fermer leurs locaux commerciaux et créer des étals dans des espaces illégaux. D'autres, continuent à activer dans le circuit formel tout en exerçant une autre activité illégale", a souligné M. Ould Kablia lors d'une rencontre régionale avec les walis des wilayas du Centre, du Sud et des

Hauts-Plateaux au Palais des nations.

Le ministre de l'Intérieur a rappelé qu'une instruction interministérielle (Intérieur-Commerce) a été adressée aux walis le 9 mars 2011 pour prendre en charge l'assainissement des activités commer-

ciales informelles. M. Ould Kablia a indiqué que des mesures ont été prises également pour la résorption du commerce informel et le renforcement des circuits de distribution, notamment à travers l'aménagement des marchés de proximité.

Environ 14 milliards de dinars ont été dégagés par l'Etat pour prendre en charge les besoins du secteur du commerce, notamment pour la mise en place de marchés de proximité, au titre du programme quinquennal 2010-2014, a-t-il précisé.

Un programme de réhabilitation des marchés de gros et détail de fruits et légumes a été initié depuis

2007 avec une enveloppe financière de 6 milliards de DA. Selon le ministre, 534 marchés de proximité ont été déjà réalisés. Dans le cadre de l'opération des 100 locaux commerciaux par commune, 136.826 locaux ont été inscrits dans le programme de réalisation de ces infrastructures dont 115.258 locaux ont été achevés et 13.571 sont en cours de réalisation.

"Ces locaux commerciaux seront destinés à la résorption du commerce informel. Les jeunes qui exerçaient dans l'informel seront intégrés dans le circuit formel. Ils bénéficieront, ainsi, d'autorisation d'exercer", a-t-il ajouté.

I. A.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Le retour des marchés de proximité et hebdomadaires

La réhabilitation des marchés de proximité et une meilleure organisation des marchés hebdomadaires figurent parmi les mesures envisagées par le ministère, a indiqué, hier, à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada. Ces nouvelles mesures portent sur "la nécessité de réhabiliter les marchés hebdomadaires, d'intégrer dans les programmes futurs de logements la réalisation de marchés de proximités et de veiller au respect du nombre des manifestations économiques et commerciales autorisées au niveau des communes", a souligné M. Benbada lors d'une rencontre régionale

avec les walis du Centre, du Sud et des Hauts-Plateaux du Centre.

Selon le ministre, la mise en oeuvre d'un programme d'urbanisme commercial en harmonie avec le schéma national d'aménagement du territoire et dans le cadre des instruments locaux d'urbanisme est "plus qu'une nécessité".

Il a mis l'accent également sur la réalisation d'infrastructures commerciales, de dimension nationale et régionale répondant aux normes internationales, et sur l'importance de veiller au respect des règles de salubrité au niveau des espaces commerciaux, et a

plaidé pour le renforcement des bureaux d'hygiène communaux.

M. Benbada a rappelé que les walis ont été sollicités en juillet 2011 pour exprimer leurs besoins en matière d'équipements commerciaux. Il a en outre relevé l'importance d'apporter le soutien et la protection nécessaires aux agents de contrôle dans l'exercice de leur fonction.

Il a préconisé l'instauration d'un système de permanence pour les commerçants en vue d'éviter toute pénurie des produits de première nécessité, notamment lors des périodes de fêtes. Le ministre du

Commerce a rappelé qu'un décret exécutif a été promulgué pour réguler et organiser les espaces commerciaux, tout en appelant les P/APC à élaborer des cahiers de charges pour l'organisation des espaces commerciaux de proximité.

Un programme complémentaire pour la réalisation de nouveaux équipements commerciaux pour améliorer la prise en charge de la distribution et de la commercialisation des produits agricoles et agroalimentaires a été proposé par le ministère du Commerce.

I. A.

ALGER ET TIZI OUZOU LES PLUS TOUCHÉES PAR LE PHÉNOMÈNE

2.200 décharges sauvages enlaidissent le pays

PAR LOTFI HADJI

Au moment où l'Etat a pris sérieusement en main la lutte contre les décharges sauvages qui empoisonnent le quotidien des Algériens, en mobilisant d'importants moyens pour tenter d'éradiquer le phénomène à travers des opérations d'envergure ciblant les 48 villes du pays, la cellule de protection de l'environnement, relevant de la Gendarmerie nationale, tire, de sa part, la sonnette d'alarme. La Gendarmerie nationale vient d'établir une «feuille de route», grâce au travail fourni par la cellule de protection de l'environnement (CPE), dans le cadre de la lutte contre les décharges publiques qui enlaidissent l'esthétique urbaine des villes algériennes. En six mois (de janvier à juin 2012), 2263 décharges sauvages (non autorisées) ont été recensées par ladite cellule, contre 819 décharges autorisées. Enorme ! Ainsi, la ville de Tizi-Ouzou est

la plus touchée par le phénomène. Ici, 1.361 décharges non-autorisées sont signalées contre, seulement, 39 décharges autorisées par les services de wilaya. Durant le 1^{er} semestre 2012, les CPE ont constaté 564 infractions liées aux atteintes à l'environnement à travers le territoire national, en plus des autres activités dans le cadre des missions qui leur sont dévolues. L'examen des statistiques fait ressortir, que la CPE du 1^{er} CR/GN implantée à travers le territoire de compétence du Groupement territorial d'Alger, a enregistré le nombre le plus élevé en matière de constatations des infractions (444 infractions relevées) avec un taux de 78% du nombre global des infractions constatées par les trois autres CPE. Ce constat peut être expliqué par la forte présence d'une activité industrielle et économique n'obéissant pas aux normes, induisant une nuisance à l'environnement et au cadre de vie du citoyen,

causé en général par une surpopulation implantée anarchiquement dans les périphéries des grandes villes (création de bidonvilles, présence de décharges non réglementaires, propagation des écoulements des eaux usées, etc.).

Les gendarmes de la CPE ont constaté, également, faut-il le rappeler encore une fois, à partir des patrouilles mobiles, 2.263 décharges publiques (non autorisées), dont la grande partie est signalée du côté de la ville de Tizi-Ouzou où 1.361 décharges sauvages sont signalées par la CPE. Face cette situation affectant l'environnement public, la CPE s'est mobilisée pour venir à bout de ces décharges. En matière de répression beaucoup a été fait par les gendarmes, mais le phénomène, lui, avait persisté en gagnant, malheureusement, d'autres villes du pays. Sur un autre plan, cette fois en matière de prévention. La CPE a mobilisé l'ensemble de ses troupes

afin de tenter de sensibiliser les citoyens et les chefs d'entreprises des dangers des décharges publiques qui affectent notre environnement. Entre rencontres, journées d'étude, réunions, opérations de sensibilisation et sortie avec des commissions de wilayas, les gendarmes ont réalisé 231 opérations. Des efforts considérables consentis par la CPE, et ce, pour redonner leur blancheur aux villes algériennes. Une blancheur qui a disparu au fil de ces dix dernières années et, malheureusement, qui continue à s'enfoncer, malgré la volonté de l'Etat de combattre les décharges. En tout, 1.749 opérations pour protéger l'environnement ont été faites par les gendarmes dans le but de préserver les espaces fréquentés par les citoyens et surtout pour protéger l'environnement du pays et lutter contre les décharges sauvages.

L. H.

ECHANGES COMMERCIAUX AU SEIN DE L'UMA

Vers une relance de la zone de libre échange au prochain sommet de Tunis

Le Trésor français indique, dans sa lettre économique d'Algérie numéro 9, que les dirigeants maghrébins ont l'intention de relancer le projet de la réactivation de la zone de libre-échange resté longtemps en hibernation au sein des pays de l'Union du Maghreb arabe.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, cette institution d'Etat souligne que «dans la perspective du prochain sommet de l'UMA, prévu en octobre prochain à Tunis, qui pourrait donner un nouvel élan à la mise en œuvre du projet de zone maghrébine de libre-échange, les réunions techniques se poursuivent entre experts des cinq pays pour identifier la liste des produits concernés par la libéralisation, fixer leur tarification douanière et finaliser la rédaction des trois protocoles sur points». Il s'agit du règlement des différends, des règles d'origine et de la valeur en douane. Fondée le 17 février 1989, l'UMA prévoyait trois étapes successives de l'intégration économique régionale, à savoir la mise en place d'une zone de libre-échange, la création d'une union douanière et l'instauration d'un marché commun. Rappelons que c'est en 2010 à Tripoli qu'avait été signée la convention pour la mise en place d'une zone de libre échange par les ministres du Commerce des cinq pays de l'UMA. «Le montant global des échanges au sein de la région demeure très faible bien qu'en légère hausse. Selon les Douanes

algériennes, les échanges commerciaux de l'Algérie avec ses voisins membres de l'UMA (qui ne représentent que 1,8% des échanges extérieurs totaux de l'Algérie) ont atteint 2,16 milliards dollars, soit une hausse de 18% par rapport à 2010 (en dépit de la baisse des échanges avec la Libye). L'Algérie bénéficie toujours d'un excédent commercial vis-à-vis de l'UMA, qui s'est accru de 9% en 2011», ajoute cette source.

Le Trésor français rapporte des données chiffrées concernant la balance commerciale algérienne en précisant que «les exportations algériennes vers les pays de l'UMA ont atteint 1,48 milliard dollars (2% des exportations algériennes) en 2011, soit une hausse de 15,5% par rapport à 2010 (1,28 milliard dollars). Le Maroc est le premier client avec des exportations en progression de 24% (936 millions dollars en 2011 contre 713 millions dollars en 2010), suivi de la Tunisie (531 millions dollars), la Libye (11,4 millions dollars) et de la Mauritanie (0,7 million)». Le pétrole et le gaz demeurent les principaux et dominants produits exportés vers l'UMA. Cette source explique «qu'à l'instar de la structure globale des échanges



de l'Algérie, les produits exportés vers les pays de l'UMA sont constitués des hydrocarbures (butane liquéfié, gaz naturel à l'état brut, huiles de pétrole, ammoniac, zinc...), des produits alimentaires (huiles de tournesol, sucres, dattes, eaux, boissons, fromages, oignons), des médicaments et des produits laminés plats en fer et en acier». Concernant les importations algériennes en provenance des pays de l'UMA, cette source indique «qu'elles ont progressé plus fortement (+24,5 %) pour atteindre 677 millions dollars contre 544 millions dollars en 2010. Les importations en provenance de Tunisie ont augmenté de 10,78% (428,9 millions dollars en 2011 contre 382,7 millions en 2010). La Tunisie est le premier fournisseur

de l'Algérie au sein de l'UMA, suivie par le Maroc (240,3 millions, la Libye (7,81 millions) et la Mauritanie avec moins de 241.000 dollars». Il convient de noter que «les importations algériennes sont constituées, notamment, de matériaux de construction (ciments, parties de constructions, briques, matériel d'échafaudage, coffrage), de produits alimentaires (huile de soja brute, sucreries, graisses et huiles végétales) et de papiers. L'Algérie importe aussi des produits sidérurgiques (fonte, fer et acier) et des parties et accessoires de compteurs (gaz, liquide et électricité), ainsi que des remorques citernes et semi-remorques pour le transport de marchandises».

A. A.

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE

Nécessaire implication des grands donneurs

PAR RIAD EL HADI

Le président du Conseil national consultatif de la PME, Zaïm Bensaci, a appelé jeudi les décideurs et donneurs d'ordre à développer la sous-traitance nationale pour densifier le réseau industriel algérien et donner un plan de charge aux PME. Intervenant lors du forum du quotidien national *DK News*, Bensaci a souligné qu'une Task force a été créée récemment au niveau du ministère de l'Industrie pour prendre en charge ce dossier, avant de faire état de "zones d'ombre" persistantes autour de l'intégration nationale dans les grands projets industriels en Algérie, notamment le projet Renault. Selon lui, une politique

"claire" s'impose pour améliorer l'intégration nationale en associant tous les acteurs du secteur, rapporte l'APS. «Cette politique doit d'abord sauver le tissu de la sous-traitance existant, en réglant ses problèmes, notamment de foncier, d'équipement, de financements et de normes», a-t-il expliqué. De son côté, Idriss Yalaoui, consultant en management et accompagnement des PME, estime que le développement de la sous-traitance en Algérie doit passer "impérativement" par la protection de l'entreprise algérienne contre la concurrence "sauvage" à travers la lutte contre la contrefaçon et le contrôle de la qualité. «Peu de sous-traitants algériens peuvent résister face aux

importations, car le facteur déterminant pour beaucoup de donneurs d'ordres en Algérie demeure le prix au détriment de la qualité des produits. Il faut que les donneurs d'ordre optent pour le mieux disant à la place du moins disant, à travers leur cahier de charge", a-t-il expliqué. «L'Algérie est appelée à éliminer toutes les difficultés qui entravent la production nationale face à la facilité de l'importation», a-t-il dit. C'est en gros les grands objectifs du groupe Sonelgaz qui compte développer cette filière à travers plusieurs de ses projets. La Sonelgaz envisage une nouvelle stratégie d'intégration du tissu industriel national dans le développement du groupe, en menant désor-

mais ses projets en "lotissement" au lieu de les sous-traiter, a indiqué, jeudi, un responsable de ce groupe. Le groupe Sonelgaz compte introduire ce nouveau procédé pour la réalisation de ses projets en créant des lotissements qui regrouperont les différentes entreprises d'études et de réalisation, selon le directeur général du développement industriel et de l'intégration nationale au niveau du groupe, Djilali Kinane Daouadjji.

R. E.

PARACHÈVEMENT DES OMD

L'Onu appelle à un partenariat mondial fort

Le secrétaire général de l'Onu, M. Ban Ki-moon, a lancé jeudi un appel en faveur d'un partenariat mondial renforcé pour accélérer les progrès vers les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), sous peine de dilapider les gains réalisés jusqu'à présent sur fond de déclin de l'aide. «Le rapport dresse un tableau inquiétant», a déclaré M. Ban aux journalistes alors qu'il présentait l'édition 2012 du rapport du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des OMD. «Il est clair que nous avons besoin d'un partenariat mondial plus fort pour réaliser ces objectifs d'ici la date butoir de 2015», a-t-il insisté. Adoptés en 2000, ces huit objectifs recouvrent de grands enjeux humanitaires qui vont de la réduction de l'extrême pauvreté et de la mortalité infantile, en passant par la lutte contre plusieurs épidémies dont le VIH/sida, l'accès à l'éducation, l'égalité entre les sexes et la mise en œuvre du développement durable. En mars, M. Ban avait fait état de progrès majeurs à cet égard, signalant que plusieurs de ces Objectifs relatifs à l'éradication de la pauvreté, l'eau, les bidonvilles et la scolarisation dans le primaire avaient été atteints. Mais s'agissant du partenariat glob-

al, le 8e objectif, «les progrès ont été plus lents», a-t-il reconnu. L'an dernier, l'aide publique au développement a diminué pour la première fois depuis de nombreuses années, en raison du ralentissement économique et du climat d'austérité mondiale. Or, «cet Objectif est tout aussi important que les sept autres», a rappelé le secrétaire général, demandant à la communauté internationale de consentir un effort supplémentaire et à ne pas ajouter au fardeau des pays pauvres. «Nous avons besoin d'un partenariat mondial fort pour atteindre les OMD d'ici 2015», a souligné le chef de l'Onu, ajoutant que «tout le monde bénéficiera de l'augmentation du niveau de vie dans les pays les plus pauvres». Dans le domaine commercial, le protectionnisme suscité par la crise économique a des incidences négatives sur les exportations provenant des pays en développement, alors que ceux-ci bénéficieraient grandement d'exportations exemptes de taxes et de quotas, a regretté M. Ban. Selon lui, le Cycle des négociations commerciales de Doha demeure la meilleure base permettant de parvenir à un système de développement juste orienté vers le commerce, invitant la communauté internationale à sortir ce cycle de négociations de

l'impasse dans laquelle il se trouve actuellement. Le Secrétaire général a également regretté que les initiatives d'allègement de la dette prennent fin, malgré le fort endettement de nombreux pays. Par ailleurs, si le Groupe de réflexion a constaté l'accomplissement de quelques progrès en matière de santé, il a aussi remarqué que les médicaments essentiels restent encore beaucoup trop chers dans les pays en développement. «On pourrait remédier à ce problème en développant les capacités de production locales», a préconisé Ban Ki-moon. Il est à rappeler que le chef de l'Onu a constitué récemment un Groupe d'experts de haut niveau chargé de fournir des orientations pour le programme-cadre de développement pour l'après-2015. Ce Groupe d'experts a reçu pour mandat du Secrétaire général de fournir des recommandations sur un programme mondial au-delà de 2015, avec des responsabilités partagées par tous les pays et avec la lutte contre la pauvreté et la promotion du développement durable comme base. Le Groupe se réunira pour la première fois mardi prochain, en marge du débat général de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies.

R. E.

COMMERCE MONDIAL L'OMC réduit ses prévisions de croissance pour 2012

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a révisé à la baisse vendredi ses prévisions de croissance pour le commerce mondial en 2012, tablant, désormais, sur une hausse de 2,5%, contre une estimation précédente de 3,7%, en raison, notamment, de la crise de la dette en Europe. Les piétinements de l'économie américaine et le ralentissement en Chine, respectivement première et deuxième économies mondiales, sont les autres causes de cette révision à la baisse, a précisé depuis Singapour l'organisation basée à Genève. «L'économie mondiale a affronté des vents contraires de plus en plus forts depuis la publication des précédentes prévisions par le secrétariat de l'OMC», a indiqué l'organisation dans un communiqué. «Les données sur la production et l'emploi aux Etats-Unis ont continué à décevoir, alors que l'indice des directeurs d'achat et les chiffres de la production industrielle en Chine signalent un ralentissement de la croissance chez le premier exportateur mondial», ajoute l'OMC. «Plus important, la crise de la dette souveraine en Europe ne s'est pas calmée, rendant plus douloureux les ajustements budgétaires dans les économies périphériques de la zone euro et attisant la volatilité», dit encore l'organisation. L'OMC avait déjà averti en avril que la croissance du commerce mondial, déjà affaiblie en 2011 après un rebond historique en 2010, allait encore fléchir cette année. Ses prévisions sur deux ans tablaient alors sur un redressement en 2013 à 5,6%.

R. E.

ADRAR, ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL**5.548 postes
de formation
pour la rentrée**

5.548 postes de formation sont offerts pour la prochaine rentrée (session d'octobre) dans la wilaya d'Adrar, a-t-on indiqué à la direction locale de l'enseignement et de la formation professionnels (Dfep).

Ces places se répartissent entre les différentes formules de formation, dont le plus grand nombre a été réservé à l'apprentissage (1.688 postes), la formation résidentielle (940), la formation de la femme au foyer (785) et la formation en milieu rural (550), a-t-on précisé.

Les autres postes sont consacrés à la formation qualifiante (240 postes), les cours du soir (240), les sans niveaux scolaires (630), les pensionnaires d'établissements pénitentiaires (655), en plus des 60 postes offerts par deux établissements privés de formation établis à Adrar et Timimoune.

La DFEP a programmé, dans le cadre de la mise en œuvre des mesures incitatives préconisées par le ministère de tutelle, l'ouverture, cette saison, de 160 filières de formation, dont 57 spécialités pour le niveau "4" et 104 autres pour le niveau "5".

Elle a organisé également des portes ouvertes à travers l'ensemble des structures de formation, ainsi que des caravanes de sensibilisation et d'information sur les opportunités de formation offertes par le secteur.

Le secteur dispose, dans cette wilaya, de diverses structures de formation, dont un institut national spécialisé, 15 centres de formation en milieu rural d'une capacité globale de 1.200 places, en plus de 11 internats totalisant 1.190 lits.

Selon la DFEP, 13.875 stagiaires, dont 5.548 nouveaux, sont attendus pour cette nouvelle session de formation à travers la wilaya d'Adrar.

MASCARA, STRUCTURES
DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION**Opérations
de réhabilitation
de 96 établissements**

Des opérations de réhabilitation de 96 établissements scolaires tous paliers confondus viennent d'être lancées dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès de cette collectivité locale.

La wilaya de Mascara a bénéficié de huit opérations de rénovation des établissements scolaires au cours de cette année, dont deux opérations ayant ciblé 63 écoles primaires, trois CEM et trois autres opérations pour la réhabilitation d'établissements du cycle secondaire touchant cinq lycées.

Ces opérations sont financées sur budget de l'Etat et profiteront à l'ensemble des communes de la wilaya.

Il est prévu d'effectuer des travaux de rénovation, de réfection des classes et de peinture, entre autres travaux propres à chaque établissement éducatif.

Par ailleurs, les travaux de réalisation de quatre lycées, dont celui en attendant la réception du lycée de la commune d'El-Bordj où une forte pression est enregistrée sur le seul établissement secondaire opérationnel sur place.

APS

UNIVERSITÉ D'ORAN

**Trois centres nationaux
de recherche en perspective**

Trois centres de recherche de dimension nationale sont prévus à l'université d'Oran Es-Sénia au titre du Fonds national de la recherche scientifique, a annoncé, mercredi, le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur.

PAR BOUZIANE MEHDI

La chimie verte, la maîtrise des risques majeurs et les sciences expérimentales constituent les vocations thématiques de ces nouvelles structures à caractère scientifique actuellement au stade d'étude, a précisé Larbi Chahed dans une conférence de presse consacrée à la rentrée universitaire 2012-2013.

Seront réalisés également quatre plateformes de soutien aux activités de recherche et deux incubateurs destinés à la promotion des projets de jeunes chercheurs, dont un spécifique à la biologie et à la biotechnologie.

Parmi ses infrastructures de recherche, l'université d'Oran dispose de 90 laboratoires agréés regroupant 1.500 enseignants-chercheurs dans 25 filières telles les sciences sociales et humaines, les langues, la littérature, les sciences et technologies, l'économie et les sciences naturelles, rapporte l'APS.

Le laboratoire de recherche en anthropologie de la santé a été promu au rang d'unité de recherche, a signalé le recteur, ajoutant que son établissement dispose cette année de 16 écoles doctorales de troisième cycle, dont 9 nouvelles et sept reconduites avec un total de 91 postes ouverts.

S'agissant des activités de recherche, 1.034 enseignants-chercheurs sont mobilisés à travers 210 projets de type CNEPRU



(Commission nationale d'évaluation des projets de recherche universitaire), alors que 700 autres sont impliqués dans 185 projets de type PNR (Programmes nationaux de recherche).

Les travaux des chercheurs de l'Université d'Oran ont fait l'objet en 2011 de 180 articles publiés dans des revues scientifiques internationales, a souligné M. Larbi Chahed, avant d'annoncer la création d'une nouvelle revue spécialisée dans les sciences sociales et humaines éditée dans trois langues (arabe, français et anglais).

En outre, la formation des étudiants est consolidée par la mise sur pied de plusieurs parcours professionnalisant en divers domaines comme l'environnement, la technologie, la psychologie du travail et la sociologie des handicaps.

Au plan de la coopération internationale, de nouveaux accords ont été conclus par l'université d'Oran avec les consortiums euroméditerranéens Erasmus Mundus et Tethys ainsi que des universités de France, d'Espagne, d'Autriche et des Etats-Unis

d'Amérique. Les changements climatiques, les ressources végétales en relation avec les produits pharmaceutiques et la surveillance de l'activité sismique figurent parmi les projets de recherche envisagés dans le cadre de cette coopération internationale.

L'ouverture au secteur économique national a été, quant à elle, renforcée par des conventions de partenariat avec une dizaine de grandes entreprises publiques, à l'instar des groupes Sonatrach et Sonelgaz et d'autres du secteur privé.

Par ailleurs, M. Chahed a mis l'accent sur des actions ciblées cette année, dont la réception de la nouvelle bibliothèque centrale de 3.000 places pédagogiques au nouveau pôle universitaire Belgaid, à l'est d'Oran, et des travaux de réhabilitation du Centre de recherche, d'information et de documentation en sciences sociales et humaines (CRIDSSH).

Pas moins de 46.000 étudiants, dont 8.000 nouveaux bacheliers, feront leur rentrée à l'Université d'Oran aujourd'hui.

B. M.

HASSI MESSAOUD, NOUVELLE VILLE

Finalisation des études préliminaires

Les études préliminaires d'aménagement et d'urbanisme de la ville nouvelle de Hassi-Messaoud ont été finalisées et présentées mercredi à la wilaya d'Ouargla.

Ces études, étalées sur la période de février à décembre 2012 et confiées à un groupement solidaire algéro-coréen, ont porté sur l'analyse du milieu naturel, du milieu socio-économique et l'étude de définition des besoins, l'étude d'impact environnementale et socio-économique et l'adaptation de l'esquisse du concept d'aménagement de la ville nouvelle, a-t-on expliqué lors de la rencontre de présentation faite au siège de la wilaya. La future ville, d'une population projetée de 80.000 habitants, fonctionnelle à l'horizon 2020 et localisée dans la zone de Oued El-Maraâ, équidistante d'environ 80 km de l'actuelle ville de Hassi-Messaoud et des villes de Touggourt et de Ouargla, s'articule autour d'un périmètre d'urbanisation de 2.044 ha, un périmètre d'extension future de l'urbanisme de 1.161 ha, une

zone verte existante de 313 ha et une zone d'activités logistiques (ZAL) de 965 ha. Elle sera structurée en quatre grands quartiers d'environ 20.000 habitants chacun, gravitant autour d'un noyau central (centre-ville) regroupant plusieurs structures de fonctions urbaines telles que commerces et affaires. La zone résidentielle y occupera 35% de la superficie globale avec une densité de 40 à 45 logements à l'hectare, la zone commerciale 5%, la zone d'équipements 10%, le réseau routier 30% et les espaces verts et parcs 20%, ont détaillé les représentants du groupement des bureaux d'études impliqués. Pour sa part, le directeur général de l'Entreprise publique de la ville nouvelle de Hassi-Messaoud (EVNH) a annoncé l'élaboration, d'ici à la fin octobre prochain, du plan d'aménagement final de l'ensemble de la ville nouvelle. Dans sa globalité (étude et réalisation), le processus de réalisation du projet s'étale de janvier 2012 à décembre 2020, a fait savoir M. Mourad

Zerati. Le choix des entreprises pour la réalisation des travaux de terrassement et des voies et réseaux divers (VRD) interviendra sur la période de janvier à mai 2013 (les appels d'offres seront engagés au dernier trimestre 2012), a-t-il signalé. S'ensuivra la réalisation des travaux de terrassement et les VRD des quartiers prioritaires de la ville nouvelle et des secteurs prioritaires de la ZAL entre juin 2013 et décembre 2016, tandis que la période de janvier 2014 à décembre 2019 verra le déroulement des études et la réalisation des équipements publics (APC, daïra, écoles, tribunal, hôpital, mosquées et autres), selon le même responsable.

Le groupement algéro-coréen chargé des études préliminaires du projet de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud englobe trois bureaux coréens (Dongmyeong Engineering consultant and architectures, Saman corporation et Korea land and Housing corporation) et le bureau algérien (BEREP).

APS

TIZI-OUZOU, HYGIÈNE DU MILIEU

La wilaya renoue avec la tradition ancestrale du volontariat

Après l'opération de nettoyage du chef-lieu de wilaya intervenue la semaine dernière, c'est au tour des communes et des villages de la wilaya de Tizi-Ouzou de renouer avec la tradition ancestrale de la "touiza" (volontariat) à la faveur d'une vaste campagne de toilettage prévue samedi prochain, a-t-on appris auprès de la Direction de l'environnement.

PAR BOUZIANE MEHDI

Organisée par le Comité de pilotage de wilaya pour la préservation de l'hygiène du milieu et l'assainissement de l'environnement, les initiateurs de cette opération de nettoyage entendent assurer le suivi de ce type d'actions appelées à se renouveler cycliquement à l'avenir.

Pour cela, a-t-on indiqué de même source, il a été procédé à l'installation de commissions chargées du volet hygiène du milieu et de l'assainissement de l'environnement, au niveau de l'ensemble des daïras et communes de la wilaya, sachant que la coordination du dispositif est confiée au Comité de pilotage de wilaya présidé par le directeur de l'environnement, M. Mustapha Kabèche.

Se voulant être "une mise à niveau" de l'hygiène du milieu, eu égard à l'état avancé de dégradation de l'environnement au niveau de la plupart des villes et villages où prolifèrent des décharges sauvages, cette opération accorde la priorité, selon ce responsable, à l'enlèvement des ordures ménagères et des déchets



solides, au nettoyage des rues, en plus du curage des réseaux d'assainissement, pour éviter leur obstruction par les eaux pluviales hivernales.

Pas moins de 27 zones intermédiaires ont été identifiées à travers le territoire de la wilaya pour l'entreposage des déchets qui seront collectés par les volontaires durant cette opération et ce, dans l'attente de la réalisation d'un programme d'envergure de décharges contrôlées et de Centres d'enfouissement technique, a-t-on signalé à la Direction de l'environnement, rapporte l'APS.

En matière de logistique, le comité de pilotage de wilaya, en coordination avec ses démembrés à l'échelle des daïras et communes, a pris ses devants pour la mobilisation des moyens humains et matériels des collectivités locales, ainsi que ceux des entreprises publiques et

privées versées dans les travaux de voirie et de réseaux divers, tout "en escomptant une large adhésion des citoyens concernés en premier chef par les retombées bénéfiques de cette opération quant à l'amélioration de leur cadre de vie", a souligné le directeur de l'environnement.

Cette opération de nettoyage s'inscrit dans le cadre du "plan d'urgence d'intervention pour l'assainissement de l'environnement", a indiqué ce responsable, précisant que le dispositif mis en place prévoit, entre autres, de "pérenniser ces actions de salubrité publique par le renforcement des actions de contrôle et de surveillance de l'état des lieux (environnement)", à travers, notamment, la réactivation du rôle des bureaux d'hygiène communaux et de celui des inspecteurs de l'environnement et de l'urbanisme.

B. M.

CONTOURNEMENT DE LA VILLE DE TÉBESSA

Lancement des travaux d'une double voie



Les travaux d'une double voie de contournement ont été lancés lundi au sud-ouest de la ville de Tébessa sur un linéaire de 17,5 kilomètres, a-t-on appris auprès de la Direction de wilaya des travaux publics (DTP). Cet évitement permettra aux automo-

bilistes, notamment ceux qui se dirigent vers la Tunisie, de contourner la ville et d'éviter les bouchons qui se forment à l'intérieur de l'agglomération, a précisé la même source, ajoutant que le coût initial de l'opération, scindée en trois tranches, est évalué à 290 millions de dinars.

L'ouvrage devra être étendu dans une seconde phase vers le futur pôle urbain de Doukane, au Sud-ouest du chef-lieu de wilaya, sur une longueur de 4 km, a-t-on indiqué à la DTP, rappelant qu'un évitement de 14 km avait déjà été mis en exploitation en 2010 près de la localité d'El-Hammamet, à une douzaine de kilomètres de Tébessa.

Par ailleurs, le chef-lieu de wilaya a bénéficié, au titre des programmes sectoriels des exercices 2012 et 2013, de l'inscription de trois nouvelles trémies, appelées à améliorer la fluidité de la circulation routière en ville, a-t-on indiqué à la DTP. La wilaya de Tébessa a également bénéficié de l'inscription de trois passages inférieurs pour piétons sur la route nationale n° 10. L'un de ces ouvrages sera construit en face de l'université afin de préserver les étudiants des dangers liés à une circulation très dense.

Le secteur des travaux publics a été doté dans cette wilaya, au titre de l'actuel quinquennat, d'une enveloppe de 17 milliards de dinars destinée à "consolider les efforts entrepris pour le renforcement et la modernisation des routes".

APS

CONSTANTINE, FORMATION PROFESSIONNELLE

Grande affluence aux portes ouvertes

Une grande affluence du public est observée aux "Portes ouvertes sur la formation professionnelle" depuis leur inauguration, dimanche dernier à la maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa à Constantine, a-t-on constaté.

De nombreux jeunes ont exprimé le souhait de voir ce genre de rencontres de proximité s'intensifier pour une meilleure connaissance des différentes disciplines proposées par ce secteur, dont les structures de formation permettent aux jeunes chômeurs et aux exclus du système éducatif d'obtenir un diplôme et, partant, de "s'armer" en vue d'une insertion professionnelle réussie.

L'initiative de ces "Portes ouvertes sur la formation professionnelle", qui s'inscrivent dans le cadre d'une vaste campagne de sensibilisation et d'orientation, a pour objectifs, selon un responsable local du secteur, "d'informer davantage sur les diverses filières disponibles, souvent inconnues de beaucoup de jeunes visiteurs".

Des guides confectionnés sous forme de dépliants, destinés à renseigner sur les différentes offres de formation dans la wilaya, ont été distribués aux jeunes désireux de suivre un enseignement professionnel, a-t-on constaté.

ANNABA, LOGEMENT SOCIAL

2.000 unités attribuées avant la fin de l'année

Plus de 2.000 logements publics locatifs (LPL) seront attribués "avant la fin de l'année 2012" dans la wilaya d'Annaba, a-t-on appris, mercredi dernier, auprès de la Direction de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

L'attribution de ces logements, réalisés dans les différentes communes de la wilaya, n'attend plus que l'achèvement des travaux de voiries et de raccordement aux réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, a précisé la même source.

Ces habitations à caractère social sont destinées à des familles des communes de Seraïdi, El-Bouni, Chetaïbi, Sidi-Amar et de plusieurs quartiers d'Annaba comme Beni M'Haffeur, Sidi-Harb et El-Fakaharine.

Par ailleurs, un projet portant sur la réalisation de 8.000 autres LPL sera lancé "très prochainement" dans la nouvelle zone d'extension urbaine de Draâ Errich, dans la commune d'Oued Aneb, selon la direction de l'OPGI.

L'année 2011 avait vu le lancement de 17.030 unités, entre LPL et LPA (logements promotionnels aidés) sur des sites aménagés à El-Kalitoussa, Chabbia (Berrahal), Oued Zied (El-Bouni) et dans les chefs-lieux des communes d'Aïn Berda, El-Eulma, Chetaïbi, Treat et Seraïdi, a rappelé la même source.

Un programme de 50.000 logements, dont plus de 12.000 sont réservés à la résorption de l'habitat précaire (RHP), a été affecté à la wilaya d'Annaba au titre du plan quinquennal 2010-2014, a-t-on également rappelé à l'OPGI.

APS

CÔTE D'IVOIRE,
ATTAQUE MEURTRIÈRE

Fermeture des frontières avec le Ghana

Le président ivoirien, Alassane Ouattara, a ordonné vendredi dernier la fermeture de toutes les frontières entre son pays et le Ghana, après l'attaque d'un poste-frontière ivoirien par des hommes armés qui se sont ensuite repliés au Ghana, a-t-on indiqué de source officielle.

«Aux environs de 3 h du matin, la position des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) au poste frontalier de Noé a subi l'attaque d'éléments armés en provenance du Ghana», a déclaré le ministre de la Défense, Paul Koffi Koffi, lisant un communiqué de la présidence sur la chaîne de télévision publique RTI.

«Après des échanges de coups de feu, cinq assaillants ont été tués et cinq arrêtés. Le reste des assaillants s'est replié en territoire ghanéen. Les FRCI comptent un blessé léger», a-t-il ajouté.

«Informé de la situation, le président Alassane Ouattara a consulté les ministres de l'Intérieur et de la Défense et a informé son homologue ghanéen du repli des assaillants en territoire ghanéen et qu'il avait ordonné pour des raisons de sécurité la fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes en direction du Ghana, jusqu'à nouvel ordre», a annoncé Paul Koffi Koffi.

De nombreux responsables politiques et militaires de l'ex-régime ivoirien ont trouvé refuge au Ghana, qui partage une frontière de près de 700 km avec la Côte d'Ivoire, ce qui a créé des tensions entre Accra et Abidjan.

Le président ghanéen John Dramani Mahama a cependant assuré le 5 septembre, lors d'une visite à Abidjan, qu'il ne laisserait pas son pays servir de «base arrière» pour déstabiliser la Côte d'Ivoire. Le ministre de la Défense a d'ailleurs salué la «franche coopération» entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, renforcée par la récente visite de John Dramani Mahama.

YÉMEN

Deux membres présumés d'Al-Qaïda arrêtés à Aden

Deux membres présumés du réseau terroriste d'Al-Qaïda ont été arrêtés par les forces de sécurité yéménites à Aden, la principale ville du sud du Yémen, a annoncé vendredi un responsable des services de sécurité.

Les deux hommes ont été arrêtés alors qu'ils circulaient à bord d'une voiture dans le quartier de Cheikh Othmane, dans le centre d'Aden, a précisé le responsable sans donner plus de détails sur l'opération. Les autorités yéménites mènent campagne contre les insurgés d'Al-Qaïda, qui avaient profité de l'affaiblissement du pouvoir central, à la faveur de l'insurrection populaire contre l'ancien président Ali Abdallah Saleh en 2011, pour renforcer leur emprise, en particulier dans l'est et le sud du pays.

APS

LIBYE, COMBATS À L'ARME LÉGÈRE À BENGHAZI

Les habitants font la chasse aux milices extrémistes



Des centaines d'habitants de la deuxième ville libyenne se sont rebellés vendredi contre des groupes armés islamistes, prenant d'assaut leurs casernes.

Des centaines d'habitants de Benghazi se sont rebellés vendredi contre les milices armées qui font la loi dans la ville. Ils ont ainsi réussi à déloger le groupe salafiste d'Ansar al-Charia de la caserne qu'il occupait au centre de la deuxième ville du pays, dans l'est de la Libye.

Aux cris de «le sang des martyrs n'a pas été versé en vain», les manifestants sont entrés dans le bâtiment qui a été saccagé, pillé et incendié. Ils se sont ensuite dirigés vers le quartier général de la brigade de Raf Allah al-Sahati, un groupe islamiste sous l'autorité du ministère de la Défense, où des combats à l'arme légère et aux roquettes ont opposé les deux camps durant deux heures, avant que la brigade ne décide de quitter les lieux.

Au moins quatre personnes ont été tuées et quarante blessées lors de ces combats, selon un décompte basé sur les bilans de trois hôpitaux de la ville. Les assaillants

se sont ensuite attaqués à cette installation militaire située dans une ferme dans la région de Hawari, à 15 km du centre de Benghazi, pillant des armes, des munitions et du matériel informatique.

Les autorités libyennes ont alors mis en garde contre le «chaos», appelant les manifestants à faire la différence entre les brigades «illégitime» et celles qui sont sous l'autorité de l'Etat. Le président de l'Assemblée nationale, Mohamed al-Megaryef, s'est félicité de la réaction de la population contre les «brigades en dehors de la légitimité», mais a appelé les manifestants à se retirer immédiatement des emplacements occupés par des brigades du ministère de la Défense, citant Raf Allah Sahati, la brigade du 17 février et Le bouclier de la Libye. Le ministre de l'Intérieur, Fawzi Abdelali, a quant à lui mis en cause des personnes «infiltrées entre les manifestants». Certains de ces «infiltrés» font partie des services de sécurité, selon lui, et veulent le «chaos et la sédition».

Les autorités incapables d'assurer la sécurité

Dans la journée, des dizaines de milliers de Libyens avaient manifesté pacifiquement à Benghazi contre les milices armées, dix

jours après l'attaque du consulat américain du 11 septembre 2012 qui avait coûté la vie à l'ambassadeur des Etats-Unis, Chris Stevens, et trois autres Américains.

Avant de se diriger vers la caserne d'Ansar al-Charia (les partisans de la loi islamique), les manifestants avaient déjà délogé une autre milice qui avait élu domicile dans un bâtiment de la sécurité libyenne dans le centre de la ville. Selon des témoins, Ansar al-Charia a évacué aussi l'hôpital al-Jala qu'elle contrôlait, sous la pression des manifestants. La police militaire a pu prendre possession par la suite du bâtiment. Au moins quatre autres installations publiques ont été désertées par des milices à l'arrivée des manifestants.

L'attaque contre le consulat américain, déclenchée lors d'une manifestation contre le film anti-islam produit aux Etats-Unis, a illustré l'incapacité des autorités à assurer la sécurité dans le pays ainsi que la montée en puissance de groupes islamistes radicaux en Libye. Le nouveau pouvoir a échoué aussi à désarmer et à dissoudre les groupes d'ex-rebelles ayant combattu le régime de Mouammar Kadhafi au cours de la révolution de 2011, bien que plusieurs d'entre eux aient intégré les ministères de la Défense et de l'Intérieur.

R. I.

L'IRAK, SOUPÇONNÉ DE TRANSPORTER DES ARMES

Baghdad bloque un avion nord-coréen vers la Syrie

L'Irak a refusé l'accès à son espace aérien à un avion nord-coréen à destination de la Syrie soupçonné par Bagdad de transporter des armes, a dit vendredi un responsable irakien.

«Dans le cadre de la politique du gouvernement irakien d'enquête sur le transit d'armes vers la Syrie via l'espace aérien et terrestre irakien, les autorités irakiennes ont empêché un avion nord-coréen, qu'elles soupçonnaient de transporter des armes, de se rendre en Syrie», a dit à Reuters Ali al Amossaoui, conseiller de presse du Premier ministre irakien.

Ali al Amossaoui a précisé qu'il n'y avait eu aucun contact entre l'Irak et la Corée du Nord sur la question.

Le vice-président américain Joe Biden a,

par ailleurs, téléphoné dans la journée au Premier ministre irakien Nouri al Maliki pour évoquer la protection par Bagdad de son espace aérien, qui aurait été illégalement utilisé par l'Iran pour envoyer des armes en Syrie.

Selon un rapport des services de renseignements occidentaux auquel Reuters a eu accès, l'Iran a utilisé des moyens aériens civils pour acheminer en Syrie des militaires et de grandes quantités d'armes via l'espace aérien irakien afin d'aider Bachar al Assad à réprimer les insurgés.

«Le vice-président et le Premier ministre ont évoqué des questions de sécurité dans la région, parmi lesquelles la nécessité d'empêcher tout pays de profiter du territoire ou de l'espace aérien irakien pour

envoyer des armes en Syrie», a déclaré un communiqué de la Maison blanche, se gardant d'accuser l'Irak d'avoir coopéré avec l'Iran.

Le cabinet de Nouri al Maliki a déclaré que le Premier ministre avait assuré le vice-président du refus de l'Irak de servir de lieux de transit pour l'envoi d'armes en Syrie, quel que soit le camp auquel elles seraient adressées.

«Le Premier ministre a exprimé le mécontentement du gouvernement irakien face aux allégations de certains cercles américains non officiels, qui mettent en doute la position de l'Irak sur la crise syrienne», a-t-il déclaré dans un communiqué.

R. I./Agence

TÉLÉPHONIE DE 3^E GÉNÉRATION EN ALGÉRIE

Le ministère relance le projet avec 3 options pour sa réalisation



Le ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (MPTIC) vient de relancer le projet de téléphonie de troisième génération (3G), avec trois options pour sa réalisation, rapporte aujourd'hui l'APS.

Page 12



DJEZZY

Le nouveau P.-dg rencontre les cadres de l'Est

Pour sa première sortie à l'intérieur du pays, le nouveau P.-dg de Djezzy, Vincenzo Nesci, est allé à la rencontre de 400 cadres de toute la région Est, a-t-on appris d'un communiqué de l'opérateur.

Page 13

TÉLÉPHONIE DE 3E GÉNÉRATION EN ALGÉRIE

Le ministère relance le projet avec 3 options pour sa réalisation

Le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (MPTIC) vient de relancer le projet de téléphonie de troisième génération (3G), avec trois options pour sa réalisation, rapporte aujourd'hui l'APS.

Selon la même source, le MPTIC examine actuellement avec l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) trois options pour lancer sur le marché algérien la licence 3G. Gelée il y a près d'une année, les opérateurs devront choisir une procédure pour pouvoir enfin lancer ce projet tant attendu.

Dans le détail, la première option consiste à accorder la licence au plus offrant des trois opérateurs actives en Algérie, et sera octroyée par une vente aux enchères. Dans ce cas, une seule licence sera délivrée. La deuxième piste est de céder une licence pour chaque opérateur à des prix symboliques, mais avec une taxation sur leur chiffre d'affaire entre 3% et 4%. Cette option vise à assurer des recettes régulières au Trésor public, précise la même source. Alors que la dernière modalité consiste à attribuer une licence 3G à chaque opérateur désireux de l'acquiescer, mais au prix du marché.

Le ministère avait également étudié une quatrième option qu'il avait ensuite abandonnée. Elle consistait à octroyer une seule licence 3G à un nouvel opérateur pour l'inciter à opérer sur le marché algérien, dont les parts sont déjà



partagées entre les trois opérateurs en activité.

Pour rappel, l'appel d'offres pour l'attribu-

tion de la première licence 3G a été lancé en septembre 2011, mais, l'opéra-

tion a été gelée en octobre 2011 suite

au souhait exprimé par les trois opérateurs de reporter les échéances pour mieux préparer leurs candidatures.

ALGÉRIE TÉLÉCOM ANNONCE

« Les cybercafés informels seront fermés »

L'opération de fermeture des cybercafés, dont les propriétaires ne disposent pas de registre de commerce ou d'autorisation a débuté ce matin à Alger. Il s'agit selon le chargé de la communication au niveau du groupe Algérie Télécom, Abdelkrim Meziani, d'une décision qui relève des autorités locales.

« L'autorisation d'ouvrir un cybercafé ou la décision de fermeture ne sont pas de la compétence d'Algérie Télécom, mais des collectivités locales et daïras. Algérie Télécom a en règle générale, une relation commerciale avec les cybercafés puisqu'elle vend des liens », a-t-il déclaré.

La question qui se pose comment des cybercafés ont pu travailler durant toutes ces années sans autorisation et comment ont-ils réussi à avoir une ligne ? En réponse à ces interrogations, M. Meziani estime que ces cybercafés qui existent illégalement utilisent généralement leur ligne personnelle pour alimenter un cybercafé.

« Cette pratique pose beaucoup de problèmes à Algérie Télécom », a-t-il souligné.

M. Meziani précise enfin que la justice retrouve son chemin et ces pseudos cybercafés sont aujourd'hui dans l'obligation de fermer.



LG ALGÉRIE Lancement de deux nouveaux modèles dual-SIM



LG Algérie annonce la disponibilité de deux nouveaux téléphones mobiles milieu de gamme. Il s'agit de la filiale algérienne du fabricant sud-coréen. Le LG C199 est un terminal à double SIM avec clavier AZERTY. Son principal atout étant son « Voyant LED » rouge qui clignote pour avertir les utilisateurs des appels manqués, des messages et e-mails non lus. Quant aux caractéristiques techniques, ce terminal est équipé d'un appareil photo 2 MPx, d'une batterie longue durée et compatible au réseau Wi-Fi. Sur son écran, on trouve des raccourcis « Widget » réseaux sociaux préinstallés. Concernant le LG T375, il rentre dans la catégorie des téléphones double SIM entièrement tactile, il est intelligent et parfaitement élégant. Hormis d'être un double SIM, ce téléphone portable jouit d'un design carré et moderne pour une prise en main des plus fines avec un large écran tactile 3.2 pouces. Il permet également un partage facile des données avec la fonction On-Screen. S'agissant de ses caractéristiques, il est doté d'un appareil photo 2MPx comme le précédent et compatible au réseau Wi-Fi pour rester socialement connecté. LG Algérie précise que ce modèle est disponible en plusieurs couleurs. A noter enfin que ces deux nouveaux modèles sont commercialisés dans tous les espaces LG et ses agents agréés.

DJEZZY

Le nouveau P.-dg rencontre les cadres de l'Est

Pour sa première sortie à l'intérieur du pays, le nouveau P-DG de Djzzy, Vincenzo Nesci, est allé à la rencontre de 400 cadres de toute la région Est, a-t-on appris d'un communiqué de l'opérateur.

C'est dans un cadre agréable et festif que Vincenzo Nesci, a tenu à remercier, dans un discours, les cadres de l'Est pour leur abnégation, leurs efforts et leur compétence qui ont permis à Djzzy de consolider sa place de leader. Il a notamment insisté sur les valeurs de l'entreprise : la transparence, la solidarité avec l'environnement, l'innovation, le dynamisme, l'engagement et l'esprit d'équipe. Il les a exhortés à rester à l'écoute des clients. Selon lui, les clients sont au cœur de toute la stratégie de Djzzy. « Tout part d'eux et tout revient vers eux », a-t-il souligné.

S'exprimant au nom de Djzzy, Vincenzo Nesci s'est dit sensible à l'honneur de travailler en Algérie : « Nous remercions l'Algérie de nous permettre d'œuvrer au service du pays et de ses citoyens ! Et nous en sommes reconnaissants. La reconnaissance est une valeur phare de notre groupe », a-t-il déclaré. M. Nesci qui fait de la proximité une valeur première a fait le tour de tous les invités pour les connaître individuellement. De leur part, les cadres ont été sensibles à cette marque de considération. Pour le PDG de Djzzy, la richesse de la ressource humaine est la fierté de l'entreprise ! « Ce n'est



pas le fait du hasard si plus d'une soixantaine de cadres de Djzzy sont partis offrir leurs services en Afrique, montrant ainsi le haut degré de technicité qu'ils ont acquis chez l'opérateur préféré des Algériens », a-t-il encore précisé. Par ailleurs, cette rencontre a été

l'occasion pour le top management de faire mieux connaissance avec les cadres de l'Est algérien, de les écouter, de les orienter et de répondre à certaines de leurs doléances. En outre, une tombola a permis à un certain nombre d'employés de gagner des cadeaux de valeur remis

par M. Vincenzo. Enfin, la soirée qui s'est poursuivie tard a été animée par les Prodiges de Djzzy qui ont montré toute l'étendue de leur talent au grand bonheur des présents qui n'ont pas manqué de manifester leur joie par de vifs applaudissements.

SAMSUNG

Galaxy S4 présenté en février 2013



Après cinq mois depuis le lancement du Galaxy S III, Samsung annonce le début de fabrication de la nouvelle génération du Galaxy. En effet, il s'agit du Galaxy S 4 qui sera présenté en avant première en février 2013 au cours du Mobile World Congress (MWC) de Barcelone. Habituellement Samsung ne laisse filtrer aucune

information sur ses Smartphones en cours de préparation, mais cette fois-ci la firme sud-coréenne a fait exprès de dévoiler les premières données sur son nouveau Smartphone de la gamme Galaxy qui connaît un franc succès ces dernières années afin de mettre la pression à Apple qui vient de lancer son iPhone 5. Samsung a prévu de prendre en tenaille Apple et

son iPhone 5, en pré-annonçant le lancement prochain de son Galaxy S4 dès février 2013. Le moment est bien choisi par Samsung pour dévoiler ces informations, quelques jours à peine après le lancement tant attendu du dernier-né d'Apple. « Samsung est prêt à dévoiler le prochain Smartphone Galaxy S4, à l'occasion du salon Mobile World Congress de Barcelone », a déclaré un responsable de Samsung au quotidien coréen The Korea Time.

Par ailleurs, Samsung Galaxy S 4 devrait être doté d'un écran à technologie OLED à diagonale de 5 pouces (12,7 cm), contre 4,8 pouces pour l'actuel Galaxy S3. Il fonctionnera toujours avec Android et sera compatible avec les réseaux mobiles 4G. Aussi, le futur Smartphone incorporera le processeur fait "maison" Exynos quadruple cœur. Quant à la commercialisation du Galaxy S 4, elle est prévue pour Mars 2013.

Il est à rappeler que le Samsung Galaxy S3 lancé en mai dernier a été vendu à plus de 10 millions d'unités à travers le monde. Concernant ses prédécesseurs, le Samsung Galaxy S s'est vendu à 24 millions d'exemplaires depuis son lancement, alors que le Galaxy S2 s'est ensuite vendu à 28 millions d'unités en deux fois moins de temps.

AASTRA AU MED-IT 2012

Présentation d'un nouveau système de communication unifié pour les PME



Aastra, une société qui développe et commercialise des solutions ouvertes de téléphonie sur IP, de communications unifiées et de travail collaboratif, destinées tant aux PME qu'aux grandes entreprises participe à la 9^e édition du Salon international des technologies et de l'information MED-IT 2012 qui se tiendra à Alger du 24 au 26 Septembre prochain avec une nouvelle solution, baptisé l'Aastra 400.

Aastra qui se positionne en seconde place du podium sur le marché européen des communications d'entreprise s'affichera au Med-it 2012 au stand de son distributeur agréé MC3 et présentera

l'ensemble de sa gamme de terminaux IP Aastra 6700 (SIP), les postes IP pour Microsoft Lync ainsi que le nouveau système de communications unifiées pour les petites et moyennes entreprises l'Aastra 400. On annonce par

ailleurs que le vice-président d'Aastra Moyen-Orient et Afrique Dr Roger Hage sera présent pour l'occasion, pour rencontrer les grands clients ainsi que les revendeurs et intégrateurs opérant en Algérie.



NEDJMA LANCE SON NOUVEAU SERVICE GRATUIT EXCLUSIF « DIMA+ »

Restez connecté à vos proches

Wataniya Télécom Algérie-Nedjma lance à compter d'aujourd'hui un nouveau service exclusif et gratuit baptisé : « DIMA+ ». Selon un communiqué de l'opérateur étoilé, il s'agit de la première technologie du genre lancée en Algérie. L'objectif est de permettre à ses clients de rester en relation avec leurs contacts même quand ils ne sont pas connectés.

« Pratique et simple d'utilisation, DIMA+ vous permet d'informer, instantanément et automatiquement par SMS, vos correspondants qui ont tenté de vous joindre lorsque votre mobile était éteint ou en dehors de la zone de couverture, que vous êtes de nouveau joignable », souligne la même source.

Ainsi, plus de soucis à vous faire si vous êtes hors réseau ou que votre batterie est à plat, grâce à DIMA+ vos correspondants seront informés automatiquement que vous êtes de nouveau joignable sur votre téléphone portable. En effet, une fois à nouveau connecté au réseau Nedjma, vous recevrez aussitôt un SMS vous informant sur les appelants qui ont tenté de vous joindre. Ces mêmes correspondants reçoivent, de leur côté et au même moment, un SMS leur indiquant que vous êtes redevenu joignable et peuvent donc vous rappeler.

Pour activer le service DIMA+, et permettre ainsi à vos correspondants de vous rappeler une fois que vous êtes à



nouveau joignable, il suffit de composer gratuitement sur votre téléphone portable le code *555*2*1#. Nedjma précise, à cet effet, que le client peut à tout moment désac-

tiver sans frais le service DIMA+, via un menu accessible en composant le code *555 #.

JOURNÉE MONDIALE ALZHEIMER

Mieux vivre sa maladie

Hier s'est tenue la Journée mondiale Alzheimer avec pour thème « Prévenir et aider » pour mieux vivre cette maladie que l'on ne sait pas guérir.

Dans le monde, 25 millions de personnes sont touchées par la maladie d'Alzheimer.

Selon les estimations, en 2050, 1,8 million de personnes seront directement touchées par la maladie.

En attendant la découverte de traitements pour traiter et guérir la maladie d'Alzheimer, il est important d'aider les patients et leur entourage à mieux vivre cette maladie.

Cette démarche débute par l'information afin de prévenir les conséquences :

- Isolement social
- Épuisement de l'aidant
- Incompréhension de l'entourage
- Situation de maltraitance
- Repli sur soi.

En effet, nous pouvons mettre en place des solutions pour améliorer l'accompagnement des patients et des aidants.

Cette 19^e Journée mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer est l'occasion de communiquer sur ce thème et de lutter contre les préjugés portés sur les personnes malades et leur famille.

Comment évolue la maladie ?

Toute baisse de mémoire n'est pas attribuable à la maladie d'Alzheimer.

En effet, le vieillissement normal s'accompagne aussi de troubles de la mémoire.

Par ailleurs, l'apparition très progressive des symptômes de la maladie d'Alzheimer contribue aussi à la difficulté du diagnostic.

D'où l'intérêt de savoir comment évolue la maladie d'Alzheimer...

Si naturellement la mémoire baisse au fur et à mesure que l'on vieillit, contrairement à une idée répandue, la maladie d'Alzheimer n'est pas une évolution normale liée au vieillissement.

Il s'agit d'une maladie neurodégénérative (destruction de certains neurones entraînant des lésions cérébrales et accumulation de protéines bêta-amyloïdes) accélérant l'apparition de « véritables » troubles de la mémoire et se manifestant par d'autres symptômes spécifiques, notamment des troubles de l'orientation et des troubles du comportement.

La maladie d'Alzheimer évolue graduellement

Si la maladie d'Alzheimer se caractérise par une diminution irréversible des facultés mentales, ces troubles ont la particularité d'apparaître très graduellement.

Au début, c'est surtout la mémoire à court terme qui est affectée.

Mais puisque nos capacités de mémoire diminuent aussi avec l'âge, il est difficile, au début, d'attribuer ces troubles à la maladie d'Alzheimer et non au vieillissement normal.

Ce n'est donc le plus souvent que lorsque les troubles s'accroissent qu'une maladie d'Alzheimer est suspectée.

Autrement dit, ça arrive à tout le monde de ne plus savoir où l'on a posé ses clés, et la fréquence de cet incident tend à augmenter avec l'âge. En revanche, ne plus retrouver quasiment systématiquement son sac, ses clés, sa brosse à dents, son journal... parce qu'ils ont été rangés dans des endroits inadéquats (frigo, sous son lit,



garde-manger...), fait penser à une démence, et probablement à la maladie d'Alzheimer (la maladie d'Alzheimer étant la démence la plus fréquente chez les personnes âgées).

On distingue 3 stades d'évolution de la maladie d'Alzheimer :

Stade 1 : les premières manifestations,

Stade 2 : l'amplification des symptômes

Stade 3 : stade ultime de la maladie d'Alzheimer.

Stade 1 : premières manifestations des symptômes, la mémoire à court terme est affectée.

La personne se souvient de moins en moins bien des informations récentes. Elle oublie les événements qui viennent de se passer, n'enregistre plus les nouveaux numéros de téléphone, les noms des personnes récemment rencontrées, etc.

À ce stade d'évolution de la maladie d'Alzheimer, les aide-mémoire (post-it, listes, notes...) sont très utiles.

À ces troubles de la mémoire s'ajoutent progressivement d'autres symptômes : désorientation dans l'espace, changement d'humeur, difficulté à suivre une conversation, à reconnaître des objets, troubles du langage.

La mise en place très progressive de ces troubles rend difficile le diagnostic d'Alzheimer à cette étape.

Stade 2 : Amplification des troubles de la mémoire et affectation de la mémoire à plus long terme, associées à des troubles du jugement

C'est à ce stade que la personne range son

sac à main dans le frigo et éparpille son argent sous son matelas et au milieu des vêtements, etc.

La gestion des finances et des tâches quotidiennes devient difficile, ce qui est accentué par les troubles spatio-temporels (oubli des trajets simples, la personne ne retrouve plus sa maison, ne sait plus quel jour on est, etc.).

La personne peut aussi devenir agressive ou utiliser un langage inhabituel...

Perte progressive de l'autonomie

À ce stade, la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer est placée dans un centre afin qu'elle bénéficie de soins et d'une surveillance spécifique. A ce tableau peuvent s'ajouter des troubles psychiatriques et des troubles du sommeil.

Ce stade est considéré comme terminal car la maladie peut alors conduire à la mort...

Traitements aux différents stades de la maladie

Au stade 1, des médicaments sont parfois prescrits, mais le traitement repose aussi et surtout sur une réorganisation de la vie quotidienne pour mieux vivre avec cette maladie.

Au stade 2, des traitements anticholinestérasiques sont tentés pour améliorer transitoirement les troubles de la mémoire, mais sans garantie de résultats. Au stade 3, les lésions cérébrales sont trop importantes, aucun traitement ne peut plus freiner la maladie.

À savoir :

Plus la maladie d'Alzheimer se manifeste tôt (avant 60 ans), plus elle a tendance à s'aggraver rapidement.

Peut-on prévenir la maladie ?

Nous avons tous déjà entendu que stimuler nos fonctions cérébrales et notamment intellectuelles pouvait nous protéger de la maladie d'Alzheimer. C'est ainsi que l'on recommande les mots croisés et toutes sortes d'apprentissages. Aujourd'hui, de nouvelles données suggèrent qu'il existe d'autres facteurs protecteurs. On a même identifié des facteurs de risque, mais tous sont modifiables !

La recherche est mobilisée depuis des années déjà pour développer des traitements qui permettraient de guérir la maladie d'Alzheimer. Parallèlement, des chercheurs s'activent autour de la prévention. Une analyse de toutes les publications ayant porté sur ce sujet a donné des résultats particulièrement intéressants. En effet, des facteurs de risque et des facteurs protecteurs ont été identifiés. La bonne nouvelle est que tous sont modifiables, ce qui signifie qu'en agissant sur chacun de ces facteurs, on pourrait réduire de moitié le nombre de personnes touchées par la maladie d'Alzheimer.

Facteurs de risque

- Le diabète
- L'excès de cholestérol dans la quarantaine
- Le tabagisme.

Prévenir tant qu'on ne sait pas guérir

5 facteurs protecteurs de la maladie :

- Le régime méditerranéen
- L'apport en acide folique, ou vitamine B9
- La consommation faible ou modérée d'alcool
- Les activités cognitives
- L'activité physique.

A titre d'exemple, le diabète augmente le risque de maladie d'Alzheimer de 39%. Sachant que 6,4% de la population mondiale est touchée par le diabète, cette maladie est responsable à elle seule de 2% des cas de maladie d'Alzheimer.

Autre exemple, la sédentarité augmente le risque de maladie d'Alzheimer de 82%. Sachant que 17,7% de la population mondiale est inactive physiquement, la sédentarité est responsable de 13% des cas de maladie d'Alzheimer.

Enfin, le tabagisme augmente le risque de maladie d'Alzheimer de 59%. Sachant que 27% de la population fume, le tabagisme est responsable de 14% des cas de maladie d'Alzheimer.

On constate que tous ces facteurs sont modifiables. Autrement dit, nous pouvons tous agir et nous protéger de la maladie d'Alzheimer.

Ainsi, près de la moitié des cas de maladie d'Alzheimer pourraient être évités en modifiant ces facteurs. Rappelons que dans le monde, on estime à 34 millions le nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

En l'absence actuelle de traitement permettant de guérir de cette maladie, la prévention représente un enjeu colossal.

In Santé de A à Z

L'HUMANITÉ CENSURÉ

L'engagement du journal français lors de la guerre de Libération

L'Humanité censuré, un ouvrage collectif témoignant de l'engagement du journal français pour la guerre de Libération de l'Algérie et reconnaissant par la même les "faillites" du Parti communiste dont il est le porte-voix, vient de paraître à Paris, aux éditions le Cherche Midi.

Coordonné par l'historien journaliste Alain Ruscio et sa collègue à *L'Humanité* Rosa Moussaoui, le livre relate le déferlement de procès, de censures, de saisies de la part des gouvernements successifs pendant huit ans pour avoir dénoncé, notamment, la pratique de la torture tant en Algérie qu'en Métropole.

Les auteurs citent, entre autres exemples, la saisie en mars 1961 du journal suite à un article sur les tortures pratiquées à Paris même, dans les locaux du commissariat de la Goutte-d'Or, dans le 18^e arrondissement et la traduction devant la justice d'un journaliste qui a écrit un article protestant contre la condamnation d'Alban Liechti, militant communiste et insoumis.

Défendant le Parti communiste, dont il est le porte-voix, ils affirment que, jadis accusé d'avoir "tourné le dos" à la patrie, le PCF se voit parfois aujourd'hui taxé de mollesse et de timidité face à la Guerre d'Algérie, mais regrette que "plus souvent, ceux qui parlent de cette époque passent purement et simplement le comportement qui fut le sien sous silence".

Tout en rejetant un quelconque "parti pris", les coordinateurs de l'ouvrage affirment s'être contentés de publier tous les articles censurés de l'époque, sans "ajouter, ni retranché une virgule". "Nos commentaires n'ont fait qu'accompagner, que contextualiser. Nous jugeons les lecteurs de 2012 suffisamment mûrs pour se faire des opinions plus globales. Mais, évidemment, nous avons le courage des nôtres et nous les présentons", a indiqué Alain Ruscio dans un entretien à l'APS.

Pour lui, le propos est de porter des regards sur deux phénomènes : d'abord "un journal dans la Guerre d'Algérie", ensuite le phénomène de "la censure en France".

"Il faut souligner que notre livre est d'abord un recueil de documents bruts", a signalé l'historien.

Interrogé sur le besoin d'écrire aujourd'hui sur l'attitude du PCF vis-à-vis de la Guerre d'indépendance nationale, il a indiqué que l'objectif d'un ouvrage d'histoire "n'est pas de porter un jugement".

Evoquant l'attitude controversée et parfois critiquée du PCF lors de cette guerre, notamment le vote par son groupe parlementaire en 1956 des pouvoirs spéciaux en Algérie, l'historien a rétorqué que les communistes "ont fait beaucoup" pour la guerre de libération.

"Ils ont eu leurs mérites, ils ont eu leurs martyrs et le procès qui leur est fait par l'historiographie dominante me paraît souvent injuste", a-t-il dit. M. Ruscio reconnaît que ce parti n'a cependant pas été un "clairvoyant absolu, du début à la fin".

APS

SILA, RAYONNEMENT CULTUREL

Table ronde sur l'émergence du livre numérique

Le développement du livre et de l'édition numérique dans les pays en voie de développement est une nécessité pour ces pays qui doivent adhérer à la révolution technologique et numérique que connaît le monde, a estimé, vendredi à Alger, l'universitaire et éditrice tunisienne Sana Ghenima.

Lors d'une table ronde organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) dans le cadre du 17^e Salon international du livre d'Alger, le thème de l'émergence du livre numérique a été débattu en présence de l'éditeur argentin, Octavio Kulesz, l'éditrice tunisienne Sana Ghenima et Amar Aribi, président de l'Association nationale de l'édition numérique (Anen).

Après avoir présenté les contenus ludoducatifs qu'elle produit et commercialise en Tunisie, Sana Ghenima a soulevé la problématique de la dépendance technologique des pays en voie de développement vu qu'aucun d'eux n'est producteur de supports (tablettes, liseuses ou téléphones). Selon elle, pour parer à ce manque, les pays en voie de développement peuvent développer l'industrie du contenu numérique, rapporte l'APS.

Pour sa part, l'éditeur argentin Octavio Kulesz a présenté une étude comparative des taux de pénétration du livre numérique dans les zones d'Amérique latine, d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne et dans d'autres pays comme la Russie, l'Inde et la Chine.

D'après cette étude, des pays comme la Chine ou le Brésil seraient les plus avancés dans le domaine du livre numérique grâce à leur maîtrise technologique et à la production locale de supports.

Rebondissant sur les résultats de cette étude, les intervenants se sont accordés à dire qu'il incombe aux Etats d'insuffler une dynamique à ce secteur en prenant l'exemple de l'Inde qui a produit localement des tablettes numériques pour les distribuer aux élèves afin de moderniser le



secteur de l'éducation.

Les pays du Maghreb présentent pour leur part un "très grand potentiel" d'industrie du contenu, dont le marché peut s'étendre à tous les pays arabes et musulmans grâce à la langue commune, a estimé Sana Ghenima. Cependant, l'éditrice a considéré qu'asseoir une industrie et une culture "ne peut être du ressort d'une petite entreprise privée".

Considérant que l'édition numérique est "inexistante" en Algérie, le représentant de

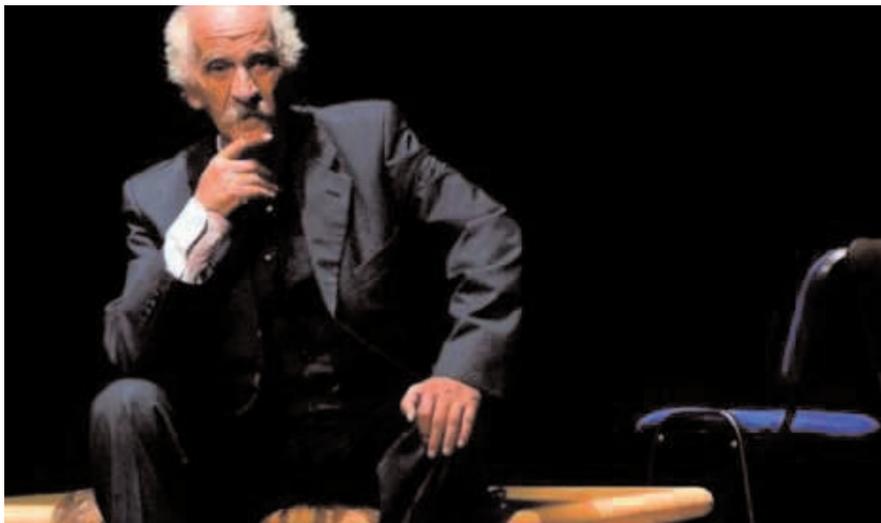
l'Anen, Amar Aribi, a souligné la nécessité de l'implication des Etats pour pérenniser l'édition numérique, qui, en plus de représenter "un bond qualitatif pour l'éducation et la culture, peut aussi régler certains problèmes qui minent l'édition classique comme les coûts d'impression et de distribution".

La 17^e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila) qui se tient au Plais des expositions depuis jeudi se poursuivra jusqu'au 29 septembre.

R. C.

GUETTAA OUARMI, DE SAÏD HILMI AU CCA PARIS

Une satire sur la bureaucratie algérienne



|| *Guettaa Ouarmi* (déchire et jette), une pièce hilarante de Saïd Hilmi critiquant essentiellement les lenteurs bureaucratiques en Algérie, a été présentée vendredi soir au Centre culturel algérien (CCA) à Paris. Avec son humour sarcastique, Saïd Hilmi a surtout voulu montrer dans son show l'image d'une Algérie qui n'abdique pas en dépit des vicissitudes de la vie et de la cupidité d'un responsable inculte qui l'empêchait, des années durant, à réaliser son projet le plus cher : monter une pièce théâtrale. Mais en

dépit de la maladie et des tumultes de la vie, l'artiste parvient à monter son projet trouvant toujours son inspiration de sa mère patrie : l'Algérie, symbolisée par le haïk "voile", blanc immaculé. "Je voulais marquer, d'une façon très symbolique, l'union et la fraternité qui caractérisaient jadis les Algériens", a-t-il confié à l'APS, à l'issue du spectacle, affirmant être un "anti-régionaliste". Le comédien a dit souhaiter que le haïk, qui incarne la pureté et le drapeau algérien, qui occupaient la scène du spectacle, se "complètent mutuelle-

ment" pour que ce voile "ne soit pas Sali". Il en appelle, pour ce faire, à l'union de tous les enfants de l'Algérie et à l'apport de ses immigrés pour que le pays "demeure debout". A cet effet, l'artiste évoquera, subsidiairement les travers de la société, l'immigration et la mémoire collective, des thèmes abordés une heure durant tantôt en arabe dialectal, tantôt en amazigh avec les répliques merveilleusement données par les comédiens Yacine Zaïdi et Salima Labidi.

Avant l'entame de la pièce, un hommage filmé à l'artiste (73 ans) a été projeté, retraçant son itinéraire tant sur les planches qu'à la télévision et à la radio nationales. Cette marque de sympathie lui a été faite à l'occasion de la sortie, en 2011, de *Plume en délire*, une autobiographie dans laquelle Saïd relate une vie écrite avec amour et nostalgie.

Auteur, comédien, réalisateur membre de la SACD et sociétaire de l'Office national des droits d'auteurs algériens, Saïd Hilmi compte dans son escarcelle sept films cinématographiques et soixante longs métrages (téléfilms). Il a été producteur, pendant dix ans, d'une émission de radio (Chaîne 2) "Aquerdhach" (comment carder) et a réalisé cinq pièces de théâtre dont la dernière œuvre "Propos de rien" a été tournée à travers l'Algérie.

APS

FOOTBALL, CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2

L'USM Blida annonce la couleur

Large vainqueur du MO Constantine chez lui (0-5), l'USM Blida s'installe confortablement dans le fauteuil de leader et annonce du coup son intention de retrouver la Ligue 1, tandis que le RC Arbaâ, sans domicile fixe cette saison, reste son compagnon avec 7 points dans son escarcelle.

PAR MOURAD SALHI

La troisième journée du championnat national de Ligue 1 disputée vendredi, a vu le AB Merouana céder sa place de leader à l'USM Blida qui a atomisé le MO Constantine sur ses bases sur le score sans appel de 5 buts à 0. Avec cette large victoire hors de ses bases, la formation de la ville des roses annonce sa ferme intention de retrouver l'élite une saison après l'avoir quitté. Les coéquipiers de Ouznadji, auteur du double face au MO Constantine, qui restaient sur un semi-échec à domicile face au MSP Batna lors de la précédente journée, a bien réagi en allant imposer sa loi sur cette formation de la ville des Ponts suspendus où rien ne va plus cette saison. Certes, ce n'est le moment de parler d'une éventuelle accession, mais une belle entame de la compétition stimulera les joueurs pour aller de l'avant. C'est le deuxième succès à l'extérieur de l'équipe dirigée cette saison par Nacerdine Akli, après celui arra-



ché à Mostaganem lors de la première journée.

Le RC Arbaâ, sans domicile fixe cette saison, s'est difficilement imposé contre le CRB Aïn Fekroun sur la plus petite des marges (1-0). Le RC Arbaâ qui dépend administrativement de la wilaya de Blida reçoit ses adversaires au stade Omar-Hamadi de Bologhine, alors que les stades Brakni, Afroun et Mouzaïa sont homologués par la Ligue nationale de football professionnel. Avec cette victoire aux forcés (90+3), le nouveau promu partage la première place avec l'USM Blida en poussant en arrière le AB Merouana battue pour la première fois de la saison par l'ES Mostaganem après deux victoires de suite. Avec ce revers à l'extérieur l'AB Merouana occupe désormais la troisième place avec 6 points. La NA Hussein Dey, entraîné cette

saison par Azzedine Aït Djoudi est revenu avec un précieux point de son déplacement à Oran. Ce résultat permet aux Algérois de partager la 4^e place avec le MSP Batna auteur d'une belle victoire à domicile (2-0) face au MO Béjaïa. Cette formation de la vallée de la Soummam, qui a raté la saison écoulée l'accession sur le fil, débute mal la troisième édition du professionnalisme. L'USM Annaba, l'AS Khroub et le MC Saïda, les anciens pensionnaires de la Ligue 1, éprouvent d'énormes difficultés à se retrouver. Les trois clubs partagent le ventre mou du tableau avec 4 points seulement. L'USM Annaba sous la conduite de son nouvel entraîneur Younès Ificen a réussi à remporter sa première victoire de la saison en disposant du CR Temouchent par la plus petite des marges (0-1).

M. S.

Résultats complets

USM Annaba - CR Témouchent	1-0
MC Saïda - SA Mohammadia	2-0
RC Arbaâ - CRB Aïn Fekroun	1-0
ES Mostaganem - AB Merouana	1-0
MSP Batna - MO Béjaïa	2-0
MO Constantine - USM Blida	0-5
ASM Oran - NA Hussein-Dey	0-0
AS Khroub - O Médéa	3-1

Classement	Pts	J
1. USM Blida	7	3
- . RC Arbaâ	7	3
3. AB Merouana	6	3
4. NA Hussein-Dey	5	3
— . MSP Batna	5	3
6. CRB Aïn Fekroun	4	3
— . MC Saïda	4	3
— . USM Annaba	4	3
— . AS Khroub	4	3
10. O Médéa	3	3
— . MO Béjaïa	3	3
— . ES Mostaganem	3	3
13. SA Mohammadia	2	3
— . MO Constantine	2	3
— . CR Témouchent	2	3
— . ASM Oran	2	3

KARATÉ, 1^{ER} TOURNOI INTERNATIONAL

L'Algérie présente au rendez-vous de Doha

L'Algérie va prendre part au 1er tournoi international de Doha, vendredi et samedi, aux côtés de neuf autres nations, invitées par la Fédération qatarie de karaté, rapporte vendredi la presse locale. En plus des karatékas algériens, le rendez-vous de Doha regroupera quelques 80 athlètes représentant l'Angleterre, l'Egypte, Tunisie, Arabie Saoudite, Soudan, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït et Qatar (pays hôte), ajoute la même source. «Tous les moyens et les meilleures conditions ont été réunis pour la réussite de ce premier rendez-vous international qu'on organise et qui se veut être une tradition à l'avenir», a déclaré le

secrétaire général de la Fédération qatarie de karaté, Aïd Al Merikhi. Le responsable de la fédération a expliqué que le tournoi sera relevé avec la présence d'athlètes renommés à l'échelle internationale dont des Algériens, Egyptiens, Anglais, entre autres. «On a doté ce 1^{er} tournoi international de primes pour encourager les athlètes et relever le niveau technique. La compétition permettra également aux différents athlètes de préparer le prochain championnat du Monde prévu à Paris 2012 (21 au 25 novembre 2012)», a ajouté Al Merikhi. Les organisateurs remettront à chaque vainqueur de la médaille d'or une somme de 500 euros, alors que

les médaillés d'argent et de bronze recevront une prime de 150 euros. La première journée de la compétition sera réservée aux épreuves Kata et les catégories des -60kg, -67kg, -75kg, -84kg et +84kg, alors que le lendemain sera consacré au Kumité. La Fédération qatarie de karaté a décidé de perpétuer le rendez-vous qui sera organisé chaque année, et verra la participation du champion du monde de la discipline pour permettre aux karatékas qataris d'élever leur niveau technique et prendre plus de confiance, avant les échéances internationales qui les attendent.

APS

AS BARI, ITALIE

4 mois d'indisponibilité pour Ghezzal

L'attaquant international algérien de l'AS Bari (Serie B italienne de football), Abdelkader Ghezzal, devra s'éloigner des terrains pendant quatre mois en raison d'une grave blessure, rapporte vendredi le site spécialisé TuttoBari. Incorporé d'entrée pour la première fois de la saison lors du match face à Varese (2-2), lundi dernier, comptant pour la 4^e journée du championnat, Ghezzal n'a pu aller au terme de la rencontre en raison d'une blessure au genou. L'imagerie à résonance magnétique (IRM), passée jeudi par Ghezzal, a diagnostiqué une lésion du ligament croisé antérieur du genou droit, précise la même source. «Je suis vraiment désolé pour Ghezzal qui reste un bon joueur. Nous allons devoir y renoncer pendant un certain temps», a regretté l'entraîneur de Bari, Vincenzo Torrente. Ghezzal sera opéré probablement lundi à Rome par le professeur Pier Paolo Mariani, un spécialiste en la matière. En contractant cette méchante blessure, Ghezzal est d'ores et déjà forfait pour le reste de la phase aller du championnat de Serie B. Son retour est annoncé au début de la manche retour. Ghezzal est revenu à l'AS Bari durant l'intersaison, après un prêt de six mois à Levante (Liga espagnole). Il n'a plus été convoqué en équipe nationale depuis le match en déplacement face à la Gambie (2-1), disputé le 29 février dernier, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013.

EUROPA LEAGUE

Rafik Halliche rejoue après 607 jours d'absence

Le défenseur algérien Rafik Halliche a rejoué, jeudi à l'occasion du match de son équipe l'Académica Coimbra (Portugal) que le terrain du Viktoria Plzen de Tchèque (défaite 3-1), pour le compte de l'Europa League. 607 jours après son dernier match en équipe première, Fulham-Stoke City (1-1), où il est entré en jeu à la 75^e minute, Halliche a réjoué enfin. Titulaire au coup d'envoi, l'ancien du NA Hussein Dey a joué 49 minutes avant d'être averti et de sortir par crainte d'un second carton. Rafik Halliche a signé en début de septembre un contrat de deux ans au profit de l'Académica Coimbra, en provenance du FC Fulham, où il n'avait été que rarement utilisé.

APS

Cuisine

Roulé farci aux pommes de terre



Ingrédients :

4 pommes de terre
150 g de viande hachée
2 œufs entiers
100 g de chapelure
1 gousse d'ail écrasée
Poivre, sel
Cumin

Huile pour la friture
Quelques cure-dents

Préparation :

Eplucher 3 pommes de terres, les laver, puis à l'aide, râper des fines tranches de pomme de terre. Assaisonner la viande hachée avec de l'ail, sel, poivre, cumin, mélanger.

Remplir une c. à café de viande hachée et la disposer à l'intérieur d'une fine tranche de pomme de terre puis placer un cure dent au travers de la tranche de pomme de terre pour qu'elle ne s'étale pas. Faire ainsi de suite jusqu'à épuisement de la viande hachée et des tranches de pommes de terre. Cassez les œufs dans un grand bol, ajoutez une pincée de sel et fouetter. Tremper les roulés de pommes de terre dans les œufs puis dans la chapelure et faire cuire à feu doux pendant 3 à 4 min des 2 côtés.

Tarte au sucre



Ingrédients :

Pour la pâte brisée
250 g de farine
125 g de beurre fondu
1 c. à café de sucre en poudre
1 pincée de sel
1 demi verre d'eau

Pour la farce :

200 g de sucre
1 c. à soupe de farine
1 verre de lait
40 g de beurre
1 œuf

Préparation :

La pâte brisée
Dans une terrine, verser la farine, le sucre en poudre, le sel puis le beurre fondu.

Mélanger avec les paumes des mains puis ajouter l'eau.
Laisser la pâte en boule, la laisser au frais 1 heure.

Pour la farce :

Dans une casserole, verser le sucre, la farine et le lait. Ajoutez 40 g de beurre, bien mélanger le tout. Porter à ébullition, laisser bouillir environ 2 minutes à feu doux. Retirer la casserole du feu et ajouter l'œuf battu. Laisser refroidir 10 min. Abaisser la pâte à l'aide d'un rouleau à pâtisserie, beurrer un plat rond, puis disposez la farce dans le plat. Enfourner puis cuire 30 minutes à 180°.

CRÈMES DE JOUR

Booster leur efficacité

Côté pratique de l'application, Deux règles primordiales

La première c'est ni trop, ni trop peu. Pas besoin d'en mettre des tonnes de votre crème de jour, à avoir la main trop lourde vous risquez d'étouffer la peau et de voir apparaître brillance voire petites imperfections. Et puis une peau trop crémée limite aussi la durée et le fini du maquillage. Une noisette suffit, et en cas de flacon-pompe ce sont deux pressions maximum pour étirer la crème jusqu'au cou.

Deuxième règle de l'application, la douceur.

Pas la peine de vous irriter la peau, en douceur le soin pénètre tout aussi bien.

On effleure, on masse doucement si on veut et on prend le temps pour crémifier tout le visage ET le cou. Si vous êtes adeptes des multiples couches, limitez un peu la superposition.

Une pulvérisation d'eau florale, de tonique ou d'eau thermale + un sérum si besoin + une crème de jour (hydratante, anti-âge, anti-imperfections,... selon les besoins de la peau), voilà une routine qui suffit largement à combler les besoins de la peau. Pensez aussi au contour des yeux à partir de 30 ans. La bonne conservation de ses crèmes : Et pour terminer, on observe quelques précautions pour la bonne conservation de ses cosmétiques.

Toujours bien refermer les pots et tubes immédiatement après utilisation, éviter de



les laisser en plein soleil ou près d'une source de chaleur, respecter la date de péremption des produits notée sur l'emballage à côté de l'image imprimée d'un petit pot ouvert, toujours bien se laver les mains avant de mettre les doigts dans un pot de crème et préférer quand c'est possible un conditionnement en flacon pompe plus hygiénique.

VIE PRATIQUE

Conserver tout son arôme à votre café

Mal conservé, arabica ou non, votre café perdra son goût. Quelques règles de conservation doivent de ce fait être prise en compte pour pouvoir garder un café bien parfumé.

Mettre dans une boîte ou dans le réfrigérateur :

À chaque fois que vous ouvrez un sachet d'emballage de café, ne laisser jamais le café restant dans le sachet. Laisser dans un contenant non hermétique, votre café perdra toute sa saveur.

Pour bien conserver le café, l'enfermer dans une boîte totalement hermétique.

Vous êtes libre de choisir la boîte, mais il faut qu'elle soit, en plus d'être hermétique, sombre pour éviter que la lumière et l'air y entrent pour altérer son goût. Il vous est aussi possible de le congeler dans le but de garder ses arômes.

Mais dans ce cas, ne décongeler que la



quantité dont vous avez besoin car il dangereux de recongeler des aliments décongelés. Vous pouvez aussi le mettre dans votre réfrigérateur.

Trucs et astuces

Rattraper une mayonnaise



Chacun a sa méthode pour rattraper une mayonnaise ratée mais en voici une peu répandue : ajoutez une c. à soupe d'eau froide à votre mélange et laissez reposer une minute avant de la monter de nouveau.

Conservez un oignon entamé



Un oignon coupé et resté quelque temps à l'air devient nocif. Ne le gardez jamais donc en réserve, pour un usage ultérieur, la partie d'un oignon qui n'a pas été utilisée.

Nettoyer l'huile de friture



Vous pouvez nettoyer la nettoyer en la passant dans un filtre à café. Vous récupérerez ainsi une huile claire et propre comme la première fois que vous l'avez utilisée.

Un bon café...



C'est un vieux tour de main de nos grands-mères. Avant de verser l'eau chaude sur le café moulu, humectez-le d'une cuillerée à café d'eau froide.

Des dentistes au Néolithique ?

Publiant leur étude le 19 septembre sur PLoS ONE, des chercheurs italiens ont observé, sur une dent humaine vieille de 6.500 ans provenant de Slovénie, une ébréchure colmatée à la cire d'abeille : les premiers soins dentaires de la Préhistoire ?

Cette mâchoire humaine fossilisée, remontant à 6.500 ans, a été découverte en Slovénie. L'équipe de chercheurs dirigée par Federico Bernardini et Claudio Tuniz, du Centre international Abdus Salam de physique théorique, en Italie, ceux-ci ont observé une dent fêlée 'réparée' à... la cire d'abeille.

L'ossement en question appartient selon les spécialistes, à un homme qui avait entre 24 et 30 ans lors de sa mort. Mais s'il a été découvert au siècle dernier, jamais personne n'avait observé l'étrange réparation. Décrite et cataloguée, la mâchoire avait en effet été léguée à un musée à proximité de la ville de Trieste sans que davantage d'observations ne soient faites. "La mâchoire est restée au musée pendant 101 ans sans que personne ne note quoi que ce soit d'étrange", confirme Claudio Tuniz de l'International Centre for Theoretical Physics de Trieste cité par *NewScientist*. Ce n'est alors que lorsque ce scientifique et son collègue ont utilisé le spécimen pour tester une nouvelle machine d'imagerie que la découverte a été faite.

Ils ont construit une image en 3D et en haute résolution de la dent qui a révélé une longue cassure verticale, et une zone d'émail qui avait été usée pour créer une cavité dans laquelle la dentine était exposée. La matière inhabituelle formait une fine couche qui remplissait parfaitement la cavité



ité et la partie supérieure de la cassure. Une spectroscopie infrarouge et une datation au radiocarbone ont alors permis de voir que le matériau en question était en fait de la cire d'abeille vieille de 6.500 ans. Ceci suggère qu'elle a pu être utilisée pour réparer la cassure et combler la dent alors que son propriétaire était encore en vie.

La plus vieille trace de dentisterie

Toutefois, si les chercheurs estiment que cette opération a eu lieu à peu près à la date de la mort de l'individu, ils ne sont pas totalement certains qu'elle soit intervenue avant la mort. Si tel était le cas, ils

suggèrent néanmoins que le colmatage était probablement destiné à atténuer la douleur et la sensibilité au niveau de la fissure, verticale et affectant les couches d'émail et de dentine. Il s'agirait alors de la plus vieille trace de dentisterie jamais découverte, précédant de beaucoup les prothèses en or utilisées sous l'empire romain.

Selon Tuniz, la forte usure de la dent est "probablement due à son utilisation dans des activités non-alimentaires, comme le tissage, généralement pratiqué par les femmes au Néolithique". "Ceci est peut-être la preuve la plus ancienne de dentisterie durant la Préhistoire en Europe, et le

plus ancien exemple connu de (...) soins palliatifs d'obturation dentaire", ajoute pour sa part Bernardini. Quant à l'utilisation de cire comme matériau, l'idée ne paraît pas si étrange aux yeux des scientifiques qui soulignent les avantages que celle-ci peut présenter.

"Le point de fusion de la cire est bas, donc il est facile de la faire fondre, et elle se solidifie pour s'ajuster au trou quand elle se rafraîchit à la température d'une pièce", explique Stephen Buckley de l'université de York qui a participé à d'autres recherches sur des dents de Néandertal. Celui-ci ajoute également que la cire peut contenir du miel et du propolis qui ont tous deux des vertus antibactériennes et anti-inflammatoires. "J'ai utilisé de la cire d'abeille pour un projet majeur de momification égyptienne, et cela s'est avéré très utile - d'où son utilisation par les embaumeurs égyptiens", ajoute-t-il encore.

"Plus on en apprend sur les populations préhistoriques et plus on apprécie leurs manières sophistiquées. Ils faisaient des choses tellement intéressantes, aujourd'hui révélées par des observations minutieuses et des technologies avancées", commente pour sa part David Frayer de l'université du Kansas qui a mené une autre étude sur des dents découvertes dans un cimetière au Pakistan.

Angleterre : une éléphant opérée avec succès de la cataracte

Le zoo britannique de Paignton, dans le comté de Devon, a réalisé une entreprise chirurgicale de taille : opérer de la cataracte une femelle éléphant aveugle. Duchess, une femelle éléphant d'Asie du zoo de Paignton, en Angleterre, va certainement retrouver la vue d'ici peu. Cet animal âgé de 43 est en effet incapable depuis plusieurs années de distinguer lumière et obscurité. Un mal qui a atteint son oeil gauche alors qu'elle était déjà privée de l'oeil droit. Mais le zoo a récemment décidé de réagir en faisant opérer l'oeil de l'animal et plus particulièrement son cristallin. En effet, Duchess souffre en fait de cataracte, autrement dit une opacification de la lentille naturelle de son oeil

qui lui fait perdre peu à peu la vue.

L'entreprise chirurgicale a donc consisté à retirer cette lentille devenue opaque et a été menée par toute une équipe de spécialistes comprenant deux anesthésistes, David Burton et Jo Jago, et deux chirurgiens ophtalmologistes Jim Carter et son assistant John Lewis. Au total, l'opération a duré environ trois heures et s'est déroulée sans encombres bien que celle-ci était très délicate. En effet, endormir un éléphant et le maintenir dans cet état est loin d'être aisé. Il faut ainsi que l'opération ne dure pas trop longtemps et surtout que les constantes de l'animal soient bien surveillées pendant toute l'intervention.

Mais ici, tout semble s'est correctement

déroulé. Neil Bemment, directeur département "mammifères" du zoo raconte dans un communiqué le réveil de l'éléphant : "Duchess s'est mise debout, elle a frotté délicatement son oeil douloureux avec sa trompe. Elle a subi une opération majeure et il faudra un certain temps pour qu'elle se remette complètement". Selon le conservateur, le pachyderme a encore une espérance de vie d'une dizaine d'années si aucune complication ne vient se présenter. Cependant, ce n'est pas la première fois que Duchess subi une intervention chirurgicale de taille. L'an passé celle-ci a déjà été amputée d'un oeil en raison du développement d'un glaucome. Aujourd'hui l'éléphant se porte bien, sous



l'oeil attentif du personnel soignant qui la forme quotidiennement à accepter les gouttes oculaires et autres médicaments.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

FIL DE FER BARBELÉ

Inventeur : **Joseph Gliden** Date : **1874** Lieu : **États-Unis**

En 1874, l'Américain Joseph Gliden construisit la première machine capable de produire du fil de fer barbelé en grande quantité. Cette clôture bon marché se répandit très rapidement dans les grandes étendues de l'Ouest américain. Elle fut à l'origine d'une véritable guerre entre les petits fermiers, qui installaient des clôtures, et les grands éleveurs, qui avaient l'habitude de conduire à leur guise leurs troupeaux à travers le pays.



Carly Rae Jepsen

La petite chérie des charts présente son nouvel album !

A peine revenue du Japon, Carly Rae Jepsen a commencé le tournage de son nouveau clip, *This Kiss*. Mais comme toute star qui se respecte, la belle brunette n'a pas pris le temps de se reposer et a dû enchaîner avec une soirée qui lui était dédiée. Le but : lancer officiellement la sortie de son album, simplement intitulé *Kiss*.



Sarah Jessica Parker

La fashionista fait toujours autant de ravage sur tapis rouge

Anne Hathaway n'était visiblement pas la seule star du tapis rouge du NYC Ballet Fall Gala 2012... Et pour cause, cette prestigieuse soirée qui honorait cette année le célèbre couturier italien Valentino, et qui a été organisée au David H. Koch Theater au sein du Lincoln Center complex à New York, a également eu le plaisir d'accueillir l'une des fashionistas les plus célèbres au monde, Sarah Jessica Parker !



Carla Bruni

envisage une séparation avec son label historique
Carla Bruni l'a toujours dit, elle veut continuer à faire des disques. Elle envisage par contre de quitter son label de toujours. Voilà un couac qui pourrait bien mettre un sérieux bémol à son grand retour musical. Carla Bruni Sarkozy songe en effet à quitter son label historique, Naïve. « Nous ne savons pas encore à ce jour avec qui Carla travaillera », a ainsi indiqué son agent au magazine Challenge.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h03
Dohr	12h41
Asr	16h07
Maghreb	18h50
Icha	20h09

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1681 | Dimanche 23 septembre 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

Inauguration de 2 nouveaux hôtels Novotel et Ibis à Constantine

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE À CONSTANTINE HANANE ESSAÏSI

Dans le cadre du partenariat signé entre la chaîne hôtelière Accor et la Société immobilière et d'exploitation hôtelière algérienne (SIEHA), un complexe constitué de deux nouveaux hôtels a été inauguré hier à Constantine. La cérémonie d'inauguration a eu lieu en présence du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Benmeradi, du wali de Constantine, aux côtés de l'investisseur algérien Djillali Mehri. Plusieurs personnalités officielles, professionnelles et artistiques de la wilaya ont pris part également à cette grande occasion. Il faut noter, que les plus hauts représentants de la chaîne Accor, notamment, le P-dg du groupe, Denis Hannequin, le coprésident général, Gérard Pelisson, le directeur général délégué, Yann Caillère et le directeur général Afrique Moyen-Orient, Jaques Dessors ont assisté à cette même cérémonie.

Avec ses quatre étoiles, le Novotel, le premier réalisé dans le pays, est classé «milieu de gamme» de la chaîne Accor. L'hôtel Ibis, un trois étoiles et quatrième en son genre en Algérie, après la réalisation de celui d'Alger, d'Oran et Tlemcen, est quant à lui classé en «économique». Ces deux nouveaux édifices hôteliers ont, donc, ouvert leurs portes au grand public, mettant à la disposition de la clientèle, notamment, les hommes d'affaires et investisseurs algériens et étrangers, ainsi qu'aux touristes, un cadre d'accueil favorable et une prestation de service des plus adaptées à la région d'implantation. Offrant un cadre moderne et confortable pour le travail et la détente, cette nouvelle structure hôtelière dont a été dotée la wilaya de Constantine, vient renforcer les capacités d'accueil de 288 chambres supplémen-



taires. Des salles de conférences, de réunions et plusieurs structures de restauration sont également mises à la disposition de la clientèle. Ce nouvel acquis touristique a permis, essentiellement, la création de plus de 160 nouveaux postes d'emploi mixtes en faveur des jeunes de la région embauchés par le biais de l'Anem.

Ce complexe, dont la première pierre avait été posée le 16 avril 2008 par le président Bouteflika, entre en fait, dans le cadre de la réalisation d'un réseau de 24 hôtels d'une capacité globale de 3.600 chambres à travers le territoire national. Ledit projet, faut-il le rappeler, avait été agréé par le Conseil national de l'investissement (CNI) en juillet 2006. Selon les informations recueillies du côté de la partie algérienne, plusieurs projets de la société Sieha sont actuellement en cours de réalisation et en cours d'étude. Il s'agit de 2 hôtels à Sétif Ibis et Novotel, d'une capacité de 240 chambres. Un autre hôtel Ibis d'une capacité de 150 chambres sera réalisé à Skikda. La capitale, Alger, sera dotée d'un Novotel de 250 chambres. La ville côtière de Jijel aura droit, quant à elle, à un Ibis de 150 chambres, celui de Annaba sera d'une capacité de 180 chambres et enfin, l'hôtel prévu à Hassi Messaoud sera doté de 150 chambres.

EQUIPE NATIONALE

Deux matchs de suspension pour Djebbour

L'attaquant international algérien, Rafik Djebbour, a écopé de deux matchs de suspension de la part de la commission de discipline de la Confédération africaine de football (CAF), a annoncé, hier, l'instance footballistique algérienne.

Cette sanction fait suite aux incidents ayant émaillé la fin de la rencontre Libye-Algérie du 9 septembre en cours à Casablanca au Maroc (victoire de l'Algérie 1-0), pour le compte du dernier tour aller des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations (CAN-

2013). Le match retour aura lieu le 14 octobre prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (50 km d'Alger) à partir de 20h30, rappelle t-on.

En cas de qualification à la prochaine CAN, le buteur de l'Olympiakos, champion de Grèce en titre, manquera ainsi le premier match du tournoi prévu en janvier 2013 en Afrique du Sud, sachant que les règlements en vigueur stipulent qu'une sanction d'un joueur pour moins de trois matches n'est pas éligible à un appel.

CONTRÔLE D'IDENTITÉ POUR LES MIGRANTS EN FRANCE

Lutter contre le délit de faciès

Des associations pour le respect des droits de l'homme ont appelé vendredi le gouvernement français au respect de l'engagement numéro 30 du président François Hollande et, sans attendre, à mettre en œuvre "une véritable consultation" pour réformer les contrôles d'identité en France.

Dans sa proposition numéro 30, le chef de l'Etat français s'est engagé à "lutter contre le délit de faciès" dans les contrôles d'identité, grâce à "une procédure respectueuse des citoyens". Pour les ces associations, cet engagement "essentiel, à haute portée symbolique, doit nécessairement être mis en œuvre pour faire face au problème des contrôles au faciès". En effet, poursuivent-elles, l'engagement du président est intervenu après des années, durant lesquelles des organisations nationales et internationales ont publié de nombreux rapports mettant en

lumière "les dérives des contrôles d'identité en France, y compris le contrôle au faciès". "Ces dérives dégradent la relation entre la police et la population, et provoquent le sentiment pour les victimes de ces contrôles d'être considérées comme des citoyens de seconde zone. En outre, dans de nombreux cas, ils sont attentatoires à plusieurs libertés et droits fondamentaux : liberté d'aller et venir, droit à la sûreté, droit à la protection de la vie privée et à la non-discrimination", affirment ces associations, parmi elle, Human Right Watch et la Ligue française des droits de l'homme. "Il représente aussi un engagement de restaurer la sérénité entre police et population et d'améliorer la sécurité de tous" font valoir ces associations. "Les expériences réalisées dans d'autres pays ont clairement démontré la possibilité à la fois de réduire la prévalence des pratiques dis-

Très Libre

sidou@lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Le Maroc, 1^{er} dans le monde arabe

Les routes marocaines sont classées parmi les plus mortelles du monde (1er rang au niveau du monde arabe et 6e rang mondial) et le coût social des accidents de la route au Maroc dépasse les 11 milliards de dirhams (1 euro = 11 DH environ) annuellement soit, 2, 5 % du Produit intérieur brut (PIB), a déclaré, à Marrakech (335 km au sud de Rabat), un haut responsable marocain.

Le coût social de ces accidents constitue un véritable fardeau pour la société et équivaut à des sommes colossales pouvant être consacrées à la construction d'équipements sociaux (écoles, espaces sportifs, et autres), a précisé le vice-président de la Chambre du commerce, de l'industrie et des services à la préfecture de Marrakech, Ibrahim Erramili, lors d'une rencontre sur les "accidents de la route et leur impact sur l'économie nationale et leurs répercussions sociales". Il a ajouté que les répercussions des accidents de la route sur le développement social et sur l'économie nationale ont atteint même certains secteurs comme le tourisme qui en subit les



conséquences indirectement. Les autorités marocaines font face à un vrai fléau sur les routes où l'on enregistre une moyenne de onze morts par jour et un blessé toutes les sept minutes. L'année dernière, les statistiques officielles ont signalé 67.082 accidents corporels qui ont fait 4.222 morts, 12.482 blessés graves et 89.529 blessés légers. Environ 75 % de ces sinistres ont été enregistrés en milieu urbain.

AFFAIRE DU VOL AU PORT DE BÉJAÏA

Plusieurs personnes arrêtées

21 personnes, des commerçants et des agents de sécurité exerçant au sein de "Bejaia Mediteranean Terminal (BMT)", une entreprise algéro-singapourienne, exploitant du terminal à conteneurs du port de Béjaïa, ont été arrêtées et déférées, vendredi dernier, devant le parquet de la wilaya.

Ces personnes ont été arrêtées jeudi,

après leur implication présumée dans une affaire de vol de marchandises dans l'enceinte portuaire. Les mis en cause, âgés entre 21 et 44 ans, avaient été confondus après avoir subtilisé d'un conteneur en attente de dédouanement, du matériel électronique, composé notamment d'appareils wifi et de démodulateurs, puis soumis à la vente aux commerçants de la région. Jouissant de leur position d'agents de sécurité, les présumés malfaiteurs, selon la police, ont forcé en toute quiétude un conteneur importé de Chine, et se sont relayés chaque soir pour le soulager d'une partie de sa cargaison, rapporte l'APS. Agissant sur renseignements et surtout sur les véhicules utilisés pour écarter les marchandises volées, la section criminelle de la sûreté de wilaya leur a tendu une souricière à l'entrée de la localité de Takerietz, à l'issue de laquelle, les policiers en action, ont mis la main sur deux démodulateurs et un appareil wifi dont les numéros de série figuraient parmi les objets déclarés volés et arrêté deux personnes, convoyant le véhicule incriminé. L'enquête a permis de neutraliser tout le réseau, dont six agents de sécurité et le reste composé de commerçants ayant pris possession du produit des vols.

152 démodulateurs et 97 appareils ont été récupérés à la fin du coup de filet. Tous les agents impliqués ont été écroués et leurs acolytes placés sous contrôle judiciaire.